

## LE SILENCIEUX

Les Aphorismes de Maxime

**L**A PENSÉE du jour : « Si un malheur n'arrive jamais seul, c'est donc que quel qu'un vous l'apporte ».  
D'un tas de gens et de choses, moins on y pense, mieux on se porte.  
« Maurice jura la main sur le cœur qui lui faisait défaut ».  
Les pourquoi de l'enfant accusent moins ses ignorances que ses doutes.  
Comme on a le nez fin pour les individus qu'on ne peut pas sentir !  
Voulez-vous être discret ? N'acceptez pas qu'on vous confie quoi que ce soit.  
Complémentarité : Pendant que les travaux publics font la rue, les filles publiques font le trottoir.

ALBERT BRIE

## SOCIÉTÉ



### McLaughlin, un chef en probation

Douze mois après avoir pris la direction de son parti, Audrey McLaughlin et le NPD sont à la tête du peloton dans les sondages. Pourtant, elle demeure un chef en probation. A l'extérieur comme à l'intérieur du parti, on doute encore qu'elle ait beaucoup à voir avec la bonne étoile néo-démocrate. Un texte de Chantal Hébert

Page B-1

### Contrôler l'arme ou... le Rambo ?

Au lendemain du drame de Polytechnique, quelque 500 000 citoyens ont signé une pétition réclamant un contrôle plus sévère des armes à feu au pays. Un an plus tard, malgré le dépôt d'un projet de loi, rien n'a vraiment bougé et la vieille controverse entourant la question revêt de plus belle. Un reportage de Louis-Gilles Francoeur.

Page B-1

## SOMMAIRE

### Editorial

En plaçant au premier rang la mécanique constitutionnelle, M. Brian Mulroney commet une grave erreur de perspective. Comme si le rapiéçage de la cuisine pouvait rendre la maison canadienne plus habitable et confortable aux Québécois... Un éditorial de Gilles Lesage.

Page A-8

### Les rebelles argentins échouent

Les militaires argentins rebelles qui avaient envahi hier le siège de l'état-major à Buenos Aires se sont rendus dans la soirée, a affirmé un lieutenant colonel sortant de l'édifice Libertador.

Page A-6

### Première tempête

La première tempête de neige de l'année a balayé le Québec de l'Abitibi à Montréal et a complètement paralysé la circulation sur tous les ponts et voies rapides donnant accès à l'île de Montréal à l'heure de pointe hier.

Page A-3

# Québec refusera toute négociation sur une autre formule d'amendement

## Le Québec n'attend rien du reste du pays et décidera seul, dit Rémillard

Michel Venne  
de notre bureau de Québec

**SANS FERMER** complètement la porte au nez du premier ministre Brian Mulroney, Québec a indiqué hier qu'il refuserait de participer à toute négociation avec les autres provinces canadiennes sur la modification de la formule d'amendement de la Constitution.  
En outre, a déclaré le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales, M. Gil Rémillard, le Québec n'attend rien du reste du Canada et il décidera seul, au terme de l'exercice entamé avec la Commission Bélanger-Campeau, de son futur statut constitutionnel.

« Si le gouvernement fédéral et neuf provinces canadiennes viennent nous faire des offres, je ne dis pas qu'on balaie ça du revers de la main. On verra, dit le ministre. Mais nous n'attendons pas ces propositions pour faire ce que nous devons faire. Nous allons suivre notre propre processus sans modifier notre propre agenda. S'ils ont des formules, ils peuvent nous les présenter. On a un droit de veto, a-t-il rappelé. Mais on n'ira pas s'asseoir avec eux ».  
« On ne sera plus jamais l'otage de quelques premiers ministres, a-t-il ajouté. Etre l'otage de MM. Wells et Filmon, et attendre pendant trois ans que la formule d'amendement soit modifiée, que tout soit bloqué pendant trois ans... C'est terminé ».

C'est de cette manière, jugée ambiguë par le Parti québécois, que le ministre Rémillard a réagi en Chambre comme devant la presse aux propos tenus dimanche par le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney. Devant 1400 partisans, le chef conservateur a annoncé son intention de proposer aux provinces un nouveau processus d'amendement de la Constitution.  
Se ménageant une porte de sortie, en évitant de condamner à l'avance les propositions qui pourraient venir d'Ottawa, le ministre a toutefois mis en doute les chances de succès du chef du gouvernement canadien. Il a fait remarquer que pour modifier cette formule d'amendement, il faut l'unanimité du gouvernement fédéral et des dix provinces. « L'unanimité, dit-il, on a déjà essayé ça (avec l'accord du lac Meech) et on a vu les résultats... »  
Rappelant le message lancé par

M. Robert Bourassa le 23 juin, au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech — « Le Canada à 11, c'est fini » —, le ministre s'est réjoui au moins du fait que M. Mulroney en soit venu à la même conclusion que le Québec, c'est-à-dire que « la formule d'amendement n'est pas praticable ».  
« Ce sont des cocoricos à s'aveugler nationaliste, s'est exclamé pour sa part le porte-parole de l'opposition dans le dossier constitutionnel, le député péquiste de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard. La réponse de M. Rémillard m'apparaît un peu ambiguë ».  
« J'aurais aimé que M. Rémillard dise carrément qu'il n'est pas question du tout pour le Québec de s'embarquer dans cette galère », dit-il.  
M. Brassard voit dans les déclarations de M. Mulroney, en fin de semaine, la manifestation d'un certain

Voir page A-4 : Québec

# Le vent souverainiste au Québec est éphémère, dit Mulroney

Josée Boileau  
de notre bureau d'Ottawa

**QUALIFIANT** le souffle souverainiste qui déferle actuellement sur le Québec de « vent probablement éphémère », le premier ministre Brian Mulroney a renouvelé hier sa profession de foi envers un fédéralisme qu'il pratique depuis « sa plus tendre enfance », sans toutefois se faire plus précis sur le nouveau processus d'amendement qu'il a annoncé dimanche.

Aux Communes hier, ni les libéraux ni les néo-démocrates n'ont rejeté le principe même de la création du comité. Mais ils ont dénoncé le fait de n'avoir pas été d'abord consultés avant que M. Mulroney ne donne publiquement le coup d'envoi à un comité spécial de la Chambre et du Sénat destiné à se pencher sur l'actuelle formule d'amendement qui a notamment servi à faire échec à l'accord du lac Meech.  
De son côté, M. Mulroney n'a pas indiqué quel processus le comité conjoint pourra bien suivre pour arriver à amender, à l'unanimité d'Ottawa et des dix provinces, la disposition qui prévoit cette même unanimité pour tout amendement constitutionnel. Le projet du premier ministre remonte pourtant à l'été dernier alors que, dans son discours de Gaspé à la fin août, le premier ministre faisait déjà état de son désir de corriger les lacunes de la formule de modification constitutionnelle, tout en abordant l'avenir même du pays. La Commission Spicer, dont des membres doivent encore être nommés, étant chargée de ce second volet, le comité annoncé dimanche devrait voir, lui, aux « technicalités ».  
Le leader du gouvernement en Chambre, M. Harvie Andre, doit ren-

Voir page A-4 : Mulroney



Selon un porte-parole de Northwest Airlines, toutes les personnes décédées et brûlées, dont certaines sont gravement atteintes, se trouvaient à bord du DC-9.

# Une collision entre avions fait au moins 9 morts et une vingtaine de blessés à l'aéroport de Detroit

**DETROIT (AFP)** — Une collision au sol de deux avions dans le brouillard, qui a déclenché un incendie à bord d'un des deux appareils, hier à l'aéroport de Detroit, a fait au moins 9 morts et une vingtaine de blessés, plusieurs souffrant de brûlures, selon un bilan provisoire.  
Les morts et la plupart des blessés se trouvaient à bord de l'un des deux appareils, un DC-9 qui transportait 39 passagers et quatre membres d'équipage, dont la carlingue a été aux trois quarts détruite par l'incendie. Le DC-9, qui s'est vraisemblablement égaré dans le brouillard et a été heurté par un Boeing 727-200, présentait un énorme trou sur toute la partie supérieure du fuselage, selon les images diffusées par les télévisions américaines.  
« Apparemment l'aile droite du 727

a heurté l'arrière du DC-9, faisant tomber le moteur. C'est ce qui a provoqué l'incendie », a déclaré un porte-parole de Northwest Airlines, compagnie à laquelle appartiennent les deux avions.  
Au moment de l'accident, qui s'est produit hier midi, l'aéroport de Detroit était fermé aux atterrissages, mais les décollages se poursuivaient. Selon un porte-parole du syndicat des contrôleurs aériens, la visibilité était de seulement 250 mètres au sol et de 400 mètres en l'air.  
« Le pilote du DC-9 s'est perdu sur la piste. Il a donné des informations erronées sur sa position aux contrôleurs au sol et a tourné en plein sur la piste où le 727 s'apprêtait à décoller », a déclaré le porte-parole du syndicat, Alan Muncaster.  
« Le pilote du DC-9 a découvert au

dernier moment où il se trouvait et ordre lui a été donné de dégager immédiatement la piste, mais il était trop tard », a poursuivi le porte-parole, soulignant que les informations qu'ils donnaient étaient encore préliminaires.  
Selon M. John Nance, un spécialiste des questions de sécurité aérienne, l'aile du Boeing a peut-être déchiré les réservoirs de kérosène du DC-9.  
Selon des informations non confirmées, le 727, qui se rendait à Memphis, avait commencé à prendre de la vitesse lorsque l'accident s'est produit, mais n'a pas sérieusement été endommagé par la collision et n'a pas pris feu.  
« La porte sur le côté droit s'est ouverte. Les gens ont commencé à sauter et quelques minutes plus tard

le feu a pris », a déclaré à la télévision un passager du DC-9, qui n'a pas été identifié. Près d'une heure après l'accident, de la fumée sortait encore de la carlingue noire. Le DC-9 devait se rendre à Pittsburgh.  
« J'ai cru qu'un pneu avait explosé. Le nez de l'appareil avait commencé à se soulever. Je ne pense pas que les roues arrière avaient encore quitté le sol. Dès que nous avons entendu ce bruit, l'avion s'est arrêté brutalement », a déclaré de son côté un passager du 727, Robert Karp.  
Ce même aéroport de Detroit-Romulus, situé à 16 km à l'ouest de Detroit, avait été le théâtre de l'accident au décollage d'un autre appareil de la compagnie Northwest, un MD-80, qui avait fait 156 morts en août 1987.

# L'intransigeance de la CÉE fait achopper les négociations sur l'agriculture au GATT

Michel Van de Walle  
de la Presse Canadienne

**BRUXELLES** — Le commerce agricole a dominé la journée d'ouverture de la réunion du GATT à Bruxelles, le dialogue ayant été pratiquement rompu en raison de la position de la Communauté européenne dans ce dossier. Plus tôt dans la journée, plus de 30 000 agriculteurs voulant réaffirmer leurs revendications ont tenu une manifestation ponctuée d'accrochages avec les policiers.  
En soirée, une quinzaine de pays ont mis abruptement un terme à une réunion à huis clos du comité de négociation sur l'agriculture en faisant savoir qu'ils « n'étaient plus intéres-

sés à poursuivre le dialogue » si la CÉE ne bougeait pas, a indiqué le ministre canadien de l'Agriculture, Don Mazankowski.  
Selon lui, « les Européens sont isolés et ne semblent pas disposer d'une marge de manoeuvre pour discuter des enjeux majeurs que sont la réduction des subventions aux exportations, de l'accès aux marchés de même que des soutiens internes ».  
M. Mazankowski s'est dit fort déçu par la tournure des événements puisque, plus tôt dans la journée, il avait cru déceler chez tous les participants une volonté de faire progresser ce dossier.  
On sait que les Américains veulent réduire de 90 % les subventions aux exportations et de 75 % les soutiens

internes. La CÉE propose plutôt un abaissement de 30 %.  
Les pays qui ont quitté la table, a ajouté le ministre canadien, ont dit qu'ils n'y reviendraient que lorsqu'il y aurait des engagements majeurs de la part des Européens.  
M. Mazankowski a signalé que le dossier est maintenant entre les mains du président du comité sur l'agriculture qui devait en fin de soirée mener des consultations pour trouver une issue. Le ministre a signalé que l'on en est seulement au premier jour de la réunion qui doit durer jusqu'à vendredi. Le Canada a répété régulièrement qu'il entendait se rendre à l'ultime limite du processus.  
Mais la CÉE dispose d'un bien mince marge de manoeuvre, ses

agriculteurs refusant les théories du libre marché et les réductions radicales des soutiens.  
Ils l'ont montré bruyamment hier lors d'une manifestation qui est passée bien près de dégénérer en émeute et les forces de l'ordre ont dû utiliser les canons à eau, les gaz lacrymogènes et des bâtons pour éloigner la foule qui voulait s'en prendre à un cordon policier.  
Des manifestants ont lancé des pierres, des bouteilles et plusieurs pétards en direction des policiers qui bloquaient une entrée devant un bâtiment administratif du Parlement européen. À cet endroit, la rue se divisait en deux en raison d'un tunnel et l'effet d'entonnoir ainsi créé ralen-

Voir page A-4 : GATT

  
**ROLEX** chez **BIRKS**  
Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.  
**BIRKS**

 <p><b>Oyster Perpetual Lady Datejust</b> en combiné acier inoxydable et or 18 ct. Bracelet Jubilé.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Mid-size Datejust</b> en or 18 ct. Bracelet Jubilé.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Datejust</b> en combiné acier inoxydable et or 18 ct. Cadran serti de 10 brillants. Bracelet Jubilé.</p>	 <p><b>Submariner Oyster Perpetual Date</b> en or 18 ct. Cadran serti de diamants et saphirs. Bracelet Oyster.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Lady Datejust</b> en combiné acier inoxydable et or 18 ct. Cadran serti de 10 brillants. Bracelet Oyster.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Day-Date</b> en or 18 ct. Cadran et lunette sertis de diamants. Bracelet President.</p>
 <p><b>Oyster Perpetual Day-Date</b> en or 18 ct. Bracelet Tridor President.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Lady Datejust</b> en or 18 ct. Bracelet President.</p>	<p><b>Au sujet de la Rolex Oyster.</b></p> <p><b>LES COURONNES DE REMONTOIR ROLEX</b></p> <p>Les couronnes de remontoir brevetées Twinlock<sup>MD</sup> et Triplock<sup>MD</sup> ont été spécialement usinées pour la Rolex Oyster. Elles se vissent dans le boîtier comme un opercule de sous-marin, pour assurer une parfaite étanchéité contre la pression, l'humidité, le sable, la poussière et d'autres éléments nuisibles. Deux triomphes technologiques conçus et exécutés par les experts-horlogers de Suisse Rolex.</p>  <p>La couronne de remontoir Rolex Twinlock</p> 		 <p><b>Oyster Perpetual Lady Datejust</b> en or 18 ct. Lunette décor «écorce» serti de 12 brillants. Bracelet President décor «écorce».</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Day-Date</b> en or 18 ct. Lunette décor «écorce» serti de 12 brillants. Bracelet President décor «écorce».</p>
 <p><b>Benvenuto Cellini</b> montre de poche en or 18 ct.</p>	 <p><b>Benvenuto Cellini Quartz</b> pour hommes en or 18 ct. Bracelet «Damier».</p>	<p>Écrivez pour obtenir le catalogue: Montres Rolex Canada Ltée, 80 ouest rue Richmond, Dept. D, Toronto, Ontario M5H 2B8</p>		 <p><b>Benvenuto Cellini Quartz</b> taille moyenne, or 18 ct. Bracelet en cuir.</p>	 <p><b>Benvenuto Cellini Quartz</b> pour dames en or 18 ct. Bracelet «Milanese».</p>
 <p><b>Daytona Oyster Perpetual Cosmograph</b> en combiné acier inoxydable et or 18 ct. Bracelet Oyster.</p>	 <p><b>Explorer Oyster Perpetual</b> en acier inoxydable. Bracelet Oyster.</p>	 <p><b>Explorer II Oyster Perpetual Date</b> en acier inoxydable. Bracelet Oyster.</p>	 <p><b>GMT-Master II Oyster Perpetual Date</b> en combiné acier inoxydable et or 18 ct. Bracelet Oyster.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Date</b> en acier inoxydable. Bracelet Oyster.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Datejust</b> en acier inoxydable. Bracelet Jubilé.</p>
 <p><b>Oyster Perpetual Date</b> en combiné acier inoxydable et or 18 ct. cadran avec diamants, serti de 10 brillants. Bracelet Jubilé.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Lady Datejust</b> en or 18 ct. Cadran «Pleiade» avec diamants. Bracelet President.</p>	 <p><b>Lady Oyster Perpetual</b> en combiné acier inoxydable et or 18 ct. Bracelet Jubilé.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Ladydate</b> en acier inoxydable. Bracelet Jubilé.</p>	 <p><b>Oyster Perpetual Ladydate</b> en acier inoxydable. Bracelet Oyster.</p>	 <p><b>Thunderbird Oyster Perpetual Datejust</b> en combiné acier inoxydable et or 18 ct. Bracelet Jubilé.</p>

## Bourassa: des progrès vers une diète normale

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa passera encore quelques jours à l'hôpital à cause des problèmes de digestion qu'il continue d'éprouver à la suite de son intervention chirurgicale du 13 novembre.

« Mais on a noté des progrès quant au retour à une diète normale et si ces progrès demeurent constants, il se pourrait qu'il obtienne son congé un peu plus tard cette semaine », a indiqué hier soir son attachée de presse Sylvie Godin au retour d'une visite qu'elle lui a faite à l'Institut national du cancer, de Bethesda, au Maryland.

Accompagné le chef de cabinet John Parisella pour discuter de certains dossiers avec M. Bourassa, Mme Godin a constaté que le pre-

mier ministre jouissait d'une « excellente forme intellectuelle ».

« Ensemble on a participé à une séance de travail d'environ une heure et demie aujourd'hui (lundi). C'est M. Bourassa qui a demandé qu'on se rende auprès de lui pour y travailler », a fait savoir Mme Godin.

Aucun autre bulletin de santé que celui qui a suivi son intervention du 13 novembre n'a été émis par son médecin.

En septembre, les médecins de cette institution hautement spécialisée lui ont retiré un mélanome au bas du dos et l'intervention exploratoire qu'il a subie il y a trois semaines a permis de ne relever aucune trace de cancer.

## La réforme de la santé sera dévoilée vendredi

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LA RÉFORME du système de santé et des services sociaux sera dévoilée vendredi par le ministre Marc-Yvan Côté, dans le cadre d'une opération de relations publiques soigneusement planifiée.

Les représentants du milieu — directeurs d'hôpitaux, présidents d'associations professionnelles, membres du personnel des départements de santé communautaire, etc. —, auront la primeur, en matinée, à huis clos, en même temps que les journalistes. Le document, très attendu sur tout qu'il a fait l'objet de plusieurs rumeurs jamais démenties au cours

des derniers mois, sera ensuite déposé à l'Assemblée nationale, au milieu de l'après-midi.

Ce « livre blanc » sera accompagné d'un ou de plusieurs projets de loi dont l'Assemblée nationale ne sera toutefois saisie qu'au début de la semaine prochaine, pour discussion et adoption finale au printemps.

Dans une entrevue récente au DEVOIR, M. Côté a décrit sa réforme comme étant aussi ambitieuse que celle de 1970 quand a été créé le régime d'assurance-maladie du Québec. Il faudra cinq ans pour la mener à bien, a-t-il soutenu. Le document rendu public vendredi contiendra les « stratégies » et les « orientations » du gouvernement en matière de santé d'ici à la fin du siècle.

## Shell est à l'origine de « la presque totalité » des hydro-carbures enfouis à la carrière Thouin

Louis-Gilles Francoeur

LA COMPAGNIE Shell Canada Ltée a produit, à ses installations de Montréal-Est, « la presque totalité » des hydro-carbures qui ont été enfouis dans la carrière Thouin, de l'Assomption, à la fin des années 60.

C'est ce qu'affirme le rapport d'enquête de la police verte, remis au ministre québécois de l'Environnement en 1988. La commission d'accès à l'information a obligé la semaine dernière le ministre à divulguer ce rapport sans identifier toutefois les camionneurs qui ont raconté aux enquêteurs comment ils ont rempli, à la fin des années 60, les sablières Hélu et surtout Thouin avec le contenu des réservoirs 203 et 204 de Shell. C'est *The Gazette* qui a obtenu cette décision de la commission d'accès, qui doit décider maintenant si elle autorisera la divulgation des centaines de pages annexées au rapport.

LE DEVOIR révélait en juillet 1987 que d'importantes quantités de produits pétrochimiques avaient été identifiées à la sablière Thouin par la police verte. Mais il avait été impossible de connaître la part de cette pollution attribuée à Shell. L'année précédente, Esso Canada devait nettoyer au coût de 1 million \$ une carrière de Rivière-des-Prairies qui avait soudainement laissé s'écouler ses vieilles boues de raffinage. Fait moins connu, le Trésor public a dû absorber plus de la moitié de la facture en raison de sa mauvaise évaluation du volume de toxiques.

Mme Danièle Paré, l'attachée de presse du ministre Pierre Paradis, déclarait hier soir que le ministre « essaie de s'entendre avec Shell sur une nouvelle caractérisation du site en vue d'un éventuel plan de restauration ». Il est impossible, dit-elle, de poursuivre la pétrolière en raison des délais de prescription actuellement écoulés.

L'enquête sur la sablière Thouin a été placée en 1986 sous la responsabilité de M. Gilles Masse, l'ex-président de la Fraternité des policiers de Montréal, qui fut par la suite analyste à la CECO et concepteur de la police verte avant d'être congédié par le ministre pour « incompétence ». Un commissaire du Travail doit prochainement statuer sur une plainte de congédiement pour activité syndicale déposée par M. Masse en rapport avec cette affaire.

L'essentiel des boues de raffinage enfouies à la sablière Thouin provenait des réservoirs 203 et 204 qui étaient encore, au moment de la conclusion de l'enquête en 1988, les « deux poubelles » de la compagnie, conclut le rapport de M. Masse.

Un autre rapport, signé par son collègue Roger Martel, évalué à « 87 % » les produits pétroliers, hydro-carbures et dérivés pétrochimiques divers, actuellement présents dans la sablière Thouin, qui proviendraient de Shell. La pétrolière a informé le ministre, le 8 juin 1987, « sans préjudice » qu'elle confiait à la firme Foratek le soin de caractériser le contenu de la sablière.

Quelques mois plus tôt, Shell faisait enlever à ses frais 95 barils de graisse de la sablière, trouvés grâce à un témoignage d'un ex-contremaître.

L'essentiel de l'enquête de la police verte a consisté à retracer des dizaines de travailleurs de Shell, de Sanitank et de plusieurs autres transporteurs dont les camions transportaient les boues de raffinage à la carrière Thouin. L'évaluation des quantités enfouies a été faite par l'addition des « voyages » de camions dont les témoins se sont rappelés. Depuis, le ministre a perdu cette évaluation et même les enquêteurs affirment n'avoir jamais pu la retrouver ! Même la référence que faisait M. Masse à cette évaluation a disparu lorsqu'un cadre du ministère a retranscrit le rapport de l'enquête.

teur. Ce dernier a d'ailleurs qualifié la version actuelle de son rapport de « document falsifié » en raison de cette omission lors de son témoignage devant la commission d'accès.

Quant au rapport de la police verte, il a été « communiqué » le 4 mai 1987 aux représentants de la compagnie Shell. Par inexpérience, plaide aujourd'hui l'auteur de cette bourde. Un avocat de Shell s'est donc installé au ministère pendant trois jours pour passer au crible le rapport des enquêteurs et toute la preuve qui devait aller au contenu... Par la suite, la compagnie a embauché son propre enquêteur qui a révisé tous les travailleurs interrogés par la police verte. Elle aurait ainsi obtenu des déclarations accusant les enquêteurs d'avoir usé de pressions trop fortes sur leurs témoins pour leur arracher des aveux.

Par la suite, Shell a exigé de « né-

gocier » directement avec les attachés politiques de l'ancien ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln. Il ne s'est rien passé depuis et le ministre tente toujours d'inciter la multinationale à tirer les conséquences de sa responsabilité dans ce dossier.

Les témoignages recueillis par les enquêteurs révèlent d'autre part que des camions entiers d'hydro-carbures ont été déversés à la fin des années 60 dans un dépôt de Sanitank, à Saint-François de Laval. Les enquêteurs évaluent la quantité aux alentours de 720 000 gallons. Les « achemineurs » ont aussi indiqué que des incendies se déclaraient dans ces sites lorsqu'ils devenaient trop pleins ! Un incendie du genre a brûlé pendant 10 jours à Saint-François et un autre a nécessité l'intervention de la protection civile chez le « bonhomme » Thouin, comme on le disait dans le coin.

## Une longue médiation s'annonce à la PdA

Sylvain Blanchard

LE TRAVAIL du médiateur Denis Tremblay dans le conflit opposant la Place des Arts à ses techniciens a commencé hier.

Négociateurs patronaux et syndicaux se sont enfilés à 14 heures dans un bureau du sixième étage du ministère du Travail à Montréal et, au moment d'aller sous presse, les discussions se poursuivaient toujours.

Me Tremblay doit notamment trouver une solution à l'impasse qui persiste autour de la juridiction des syndiqués sur le site du Musée d'Art contemporain, une fois qu'il déménagera dans le quadrilatère de la PdA au printemps 92.

Le syndicat prétend que le Musée sera un locataire de la PdA et, qu'à ce titre, il devra embaucher des techniciens de la PdA pour monter ses spectacles reliés aux arts de la scène.

Persuadé qu'on cherche à lui retirer toute juridiction sur les espaces du quadrilatère de la PdA qui ne sont pas loués actuellement, mais qui pourraient l'être éventuellement, Gilles Arpin, le porte-parole syndical, a déclaré hier que « la bataille risque d'être longue si la direction s'obstine à aller dans cette voie ».

Aucune date n'a été fixée quant au dépôt du rapport du médiateur, mais au ministère du Travail, on assure que tout se fera dans les « meilleurs délais ».

Pendant que Me Tremblay tentera de mettre fin aux hostilités, quelques locataires de la PdA pourraient annoncer encore cette semaine l'annulation de leur spectacle.

L'Opéra de Montréal, qui doit présenter demain à la salle Wilfrid-Pelletier *Les contes d'Hoffmann*, prendra une décision en ce sens aujourd'hui ou demain matin. La semaine dernière, l'Opéra a dû annuler deux représentations de cette super-production d'un million de dollars. Une perte de 400 000 \$.

*Casse-Noisette*, le célèbre spectacle présenté annuellement par Les Grand Ballets canadiens, et pour lequel plus de 12 000 billets ont déjà été vendus, pourrait être également être annulé.

Le directeur-général de la compagnie, M. Colin McIntyre, a en effet annoncé hier que la décision de présenter, d'annuler ou de déménager (à l'Aréna Maurice Richard) *Casse-Noisette* sera prise demain après-midi, à 17 heures.

L'annulation ou le déménagement du spectacle des GBC fera perdre à la compagnie des centaines de milliers de dollars.

## L'impact des sanctions contre l'Irak

OTTAWA (PC) — Les sanctions économiques contre l'Irak ont un effet plus important qu'on ne le dit, a soutenu hier aux Communes et à sa sortie le député libéral Lloyd Axworthy, un des membres de la délégation canadienne qui vient tout juste de rentrer de ce pays après avoir obtenu la libération de cinq otages.

Alors qu'il était là-bas, en compagnie de deux autres députés, M. Axworthy a dit avoir vu des usines et des hôpitaux fermés et le système de transport perturbé.

Cet état de fait l'a surpris car il ne croyait pas que les sanctions avaient un impact aussi sérieux. Comme son parti, il croit que le Canada ne devrait pas soutenir le recours à la force dans le golfe Persique, tant qu'une évaluation claire de l'effet des sanctions n'aura pas été complétée.

« Les sanctions ont un impact profond, non seulement sur les gens, mais aussi sur les moyens industriels et sur l'économie. Inévitablement, cela doit avoir un effet sur la capacité militaire irakienne », a-t-il soutenu tout en avançant de ne pas avoir de preuves concrètes à offrir pour appuyer son analyse.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark n'a pas démenti complètement M. Axworthy. Selon lui, les sanctions affectent les services sociaux, les enfants et les pauvres, mais pas les stratégies militaires. Pour cette raison, il n'est pas question, a-t-il rappelé, de se dissocier des décisions des Nations unies.

Quant aux otages pour lesquels il s'est rendu en Irak, il a invité le gouvernement conservateur à agir en soutenant les missions privées que des individus ou des familles voudraient mettre sur pied.

M. Clark a félicité le député pour son travail, mais a indiqué que son gouvernement ne pouvait pas revenir sur la politique déjà adoptée qui est de ne pas accorder de statut officiel aux délégations qui visitent l'Irak.



PHOTO JACQUES GRENIER

Faute de calcium sur la chaussée, plusieurs véhicules n'ont pas réussi hier à monter la pente de la rue Université, entre la rue Saint-Antoine et le boulevard René-Lévesque. Les accrochages n'ont d'ailleurs pas manqué à cette occasion. La même situation s'est produite dans plusieurs secteurs de la métropole.

## Une première tempête... à l'heure de pointe

Caroline Montpetit

LA PREMIÈRE TEMPÊTE de neige de l'année a balayé le Québec de l'Abitibi à Montréal et a complètement paralysé la circulation sur tous les ponts et voies rapides donnant accès à l'île de Montréal à l'heure de pointe hier.

Les automobilistes avançaient en effet à pas de tortue, à 18 h 30, sur les ponts Champlain, Jacques Cartier et Mercier, ainsi qu'aux abords du tunnel Hippolyte-Lafontaine. Dans le centre-ville, le service de police de la CUM avait recensé une centaine d'appels relatifs à des accidents de la

circulation, survenus principalement sur les côtes de la ville.

Ralentie par les quelques centimètres de neige qui recouvraient partout la chaussée, la circulation se faisait toutefois tellement dense qu'aucun accident majeur n'avait été rapporté dans la région métropolitaine au moment de mettre sous presse.

« Les accidents sont mineurs, puisque les automobilistes n'avancent pas à plus de 10 ou 15 kilomètres à l'heure », précisait-on au service de police de la CUM.

Soufflant d'est en ouest du Missouri vers le sud du Québec en passant par l'Ontario, la tempête a fait

rage de l'Abitibi-Témiscamingue à Montréal, et s'est abattue sur la ville de Québec en fin de journée hier.

Les régions de Hull-Ottawa, de Sherbrooke et de Montréal ont été particulièrement affectées par la poudre.

Aux bureaux d'Environnement Canada, on prévoyait des chutes de neige totalisant 15 à 25 centimètres dans la région métropolitaine, et des vents devant atteindre une vitesse de 60 kilomètres/heure au cours de la nuit.

Plusieurs vols d'avions provenant de l'Ontario vers Dorval ont été retardés par les conditions météorologiques.

**ROLEX**

Rolex Oyster Date

**ROGER ROY**  
VENTE & SERVICE  
935 rue LaGauchetière Ouest  
861-4489  
Dans le siège social du CN

**MONTBLANC**

**MONTBLANC MASTERPIECE**

GRAVURE SUR PLACE  
Disponible en fini noir ou bourgogne  
Pointe de la plume fontaine en or 14 carats.

**BIJOUTERIE le roy**

7139, rue St-Hubert, Montréal (coin Jean-Talon)  
277-3127

AGENT OFFICIEL **ROLEX**

Rolex Oyster Submariner Date

Nous avons la nouvelle **ROLEX Cellini**

**BIJOUTERIE Everest INC.**

Ligne complète de bijoux  
Ventes et services  
8910 boul. Lajeunesse  
CHERBAKA 388-5358

**TAG HEUER**

**BIJOUTERIE le roy**

7139, rue St-Hubert, Montréal (coin Jean-Talon)  
277-3127

LE PLUS GRAND CHOIX DE MONTRES SUISSES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

Montres en or 18 ct et acier pour hommes, à partir de 3 275 \$

**ROLEX**

Rolex Oyster Datejust

**KAUFMANN**  
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954  
2195, Crescent • (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BIANCPAIN EBEL Chopard Piaget BREITLING

**B. Serkos**

3611, boul. St-Laurent  
845-0796  
(coin Prince-Arthur)

Bijoutier depuis 1957

Rolex Oyster Submariner Date

Agent officiel **ROLEX** Vente et service technique

**Bijouterie Inc.** **Haik** **Établi depuis 1961**

**BIJOUTIER OFFICIEL ROLEX**  
VENTE ET SERVICE

5713 AV. DU PARC, MONTRÉAL • TEL. 272-4525

**On peut être célèbre et rester simple.**

La Datejust de Rolex est une montre très recherchée, portant le titre envié de « Chronomètre » délivré par le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres. Mais comme tous ceux dont les qualités sont indiscutables, elle reste sobre, ce qui la rend encore plus belle.

**ROLEX**

**BIJOUTERIE GAMBARD**  
Vente et service technique  
630-A Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876

## MARIE-VICTORIN

C'est  
mon  
collège

**Pour les parents, la formation collégiale de leurs enfants pose parfois un dilemme. Les choix sont souvent difficiles à faire. Voici la réponse.**

**M**arie-Victorin est un collège qui offre une formation de qualité dans un cadre exceptionnel.

L'enseignement y est dispensé par des professeurs compétents, motivés et très disponibles. Une équipe de professionnels qualifiés offre des services d'aide individuelle.

Les étudiants et étudiantes sont inscrits dans des groupes stables. Les grilles de cours fixes sont une garantie que chacun suivra tous les cours essentiels à l'obtention de son DEC.

Le collège encourage les jeunes à participer aux nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs disponibles sur le campus.



Sciences de la nature • Sciences humaines et administratives • Lettres • Arts plastiques • Musique • Informatique • Mode féminine • Mode masculine • Techniques administratives • Techniques d'Éducation en services de garde • Techniques d'Éducation spécialisée.

Football intercollégial AAA • Natation AA • Comédie musicale • Tennis • Planche à voile • Ski de compétition ... et des dizaines d'autres activités au choix.

*Et même des résidences sur le campus!*

## journee portes ouvertes

le mardi 4 décembre 1990  
de 16h à 21h

DEPUIS  
**25**  
ANS  
Pour les plus exigeants  
**Le collège  
des  
collèges**

COLLÈGE  
MARIE-VICTORIN

7000, rue Marie-Victorin  
Montréal, Qc H1G 2J6  
(514) 325-0150

## L'Association des consommateurs du Québec exige que la TPS soit «visible»

Pierre Roberge

de la Presse Canadienne

POUR L'ASSOCIATION des consommateurs du Québec (ACQ), les taxes fédérale et provinciale prévues pour le 1er janvier devront être «visibles» au moment de la transaction.

Or dans l'état actuel des directives fiscales, les commerçants sont libres soit de donner le détail de ces taxes sur le reçu de caisse, soit de les incorporer dans le prix affiché en faisant miroiter ce fait.

« Il y aurait des affiches proclamant 'Taxes incluses' dans certains magasins, tandis qu'il n'y en aurait pas dans d'autres », expliquait hier Alain Paquet, vice-président de l'ACQ et professeur d'économie à l'UQAM.

Pour l'association (environ 3000 membres), « l'application de la TPS fédérale et de la taxe de vente provinciale causera de la confusion chez le consommateur, qui ne connaîtra pas sa contribution réelle aux deux paliers de gouvernement ».

En magasinant pour le même bien ou service, on trouvera plus d'une fa-

çon d'indiquer les taxes à la consommation. L'ACQ cite le Conseil québécois du commerce de détail, qui a relevé six exemples différents de ruban de caisse qui pourront exister à compter de janvier.

Complication inutile, plaide l'ACQ, pour qui Québec (percepteur des deux taxes) doit exiger d'Ottawa une application uniforme : « Le montant des taxes ne doit pas être déjà inclus dans le prix étiqueté. La TPS fédérale et la TVQ devraient apparaître séparément sur la facture ».

L'association dénonce également l'intention du ministre des Finances Gérard-D. Levesque de calculer la taxe de vente provinciale à partir du total formé par l'ajout de la TPS fédérale aux prix bruts.

« Il perpétuera donc une mauvaise habitude », explique M. Paquet, suivant laquelle l'actuelle taxe de vente fédérale (que fera disparaître la TPS) est déjà incorporée dans les prix affichés.

Concrètement, le taux effectif de la taxe provinciale sera 8,56% en 1991 et 7,49% en 1992, « et non huit et sept % comme le soutient le ministre ».

« Pour la transparence et la clarté, affirme l'ACQ, Québec doit revenir sur sa décision et prélever sa taxe indépendamment sur le prix avant la taxe fédérale ».

L'association demande aussi à Québec « l'indexation complète » des crédits d'impôt pour taxe de vente et autres crédits d'impôt. Si au bout des années 1991 et 1992, l'inflation s'avère avoir été 6 % chaque année, comme cela semble plausible à M. Paquet, le contribuable va se retrouver à court avec le taux de 4,5 %, prévu par Québec à compter de 1993.

L'ACQ reconnaît que ces taxes et leurs mesures complémentaires rendront l'impôt plus équitable : un couple à deux revenus totalisant 30 000 \$ en 1992; le même ménage gagnant 35 000 \$ épargnera 464 \$.

Mais ces chiffres incluent l'économie d'impôt obtenue grâce à l'indexation de 4,5 %, de sorte que, toujours selon l'ACQ, si ce n'était de la réforme de la taxe de vente québécoise, les deux ménages en question n'économiseraient plus que 451 \$ et 187 \$ respectivement.

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Québec

affolement de sa part. « À 15 % dans les sondages, on peut comprendre que M. Mulrony se précipite dans toutes les directions pour s'en sortir, dit-il. Mais pour tenter de s'en sortir, il risque de nous replonger dans les marécages constitutionnels. C'est le chat qui court après sa queue. Pour corriger une formule d'amendement qu'on rejette, on accepte de s'enliser dans le même processus. C'est vraiment absurde comme comportement ».

### ◆ Mulrony

contre aujourd'hui ses homologues des deux autres partis et du Sénat pour discuter de ce comité dont la composition et le mandat précis doivent être connus avant l'ajournement de la session pour le temps des Fêtes.

Présent hier en Chambre, entre deux séances de la Commission Bélanger-Campeau, le député libéral André Ouellet en a questionné, lui, la pertinence : « Notre formule d'amendement indique que nous avons un maximum de trois ans pour agir, a-t-il expliqué. On aurait pu régler l'entente du lac Meech en trois mois : rien dans la Constitution ne l'empêchait ».

Du côté du Bloc québécois, le scepticisme régnait franchement. « M. Mulrony n'a pas besoin de faire un comité parlementaire, de dire le député Jean Lapierre. Il n'a qu'à appeler Clyde Wells qui va lui apprendre que l'unanimité est impossible. C'est une tactique de diversion comme en 1980. Les parallèles se multiplient ».

En fait, Jean Lapierre ajoute que le discours de M. Mulrony commence à « ressembler étrangement à celui de son adversaire politique Jean Chrétien ». Et qu'entre le « vent éphémère », dont M. Mulrony a parlé en Chambre pour qualifier le souverainisme québécois, et la phrase « Le séparatisme est mort » que répétait Pierre Trudeau, il n'y a qu'un pas.

M. Mulrony, lui, se montrait ferme hier en abordant la montée de la thèse souverainiste au Québec. « Si vous regardez le cours normal de l'histoire, c'est difficile de soutenir un courant durant deux ou trois ans. Ça ne s'est jamais vu », disait-il en réitérant sa confiance dans la voie du fédéralisme.

Après tout, a-t-il indiqué, en 1980 l'indépendance recueillait l'appui de 55 à 58 % des Québécois dans les sondages et pourtant, seuls 40 % ont finalement opté pour le « oui » au référendum. « Les Québécois ont tendance à procéder avec énormément de soin envers ces questions », a-t-il commenté à sa sortie de la Chambre des communes.

En fait, n'eût été du rôle joué par l'actuel chef libéral Jean Chrétien lors des négociations entourant l'entente du lac Meech, le drapeau souverainiste ne flotterait sans doute pas si haut au Québec aujourd'hui, a déclaré le premier ministre aux Communes, en réponse à une question d'André Ouellet.

« La popularité de la souveraineté doit sa naissance en grande partie parce que M. Chrétien a dit que tuer Meech n'aurait pas de conséquences pratiques », a soutenu M. Mulrony.

Plus tard devant les journalistes, il devait rappeler avec force ses allégeances fédéralistes. « Je n'ai jamais cessé un instant, depuis ma tendre enfance, de croire que les intérêts du Québec étaient moins avancés au sein du fédéralisme qu'à l'extérieur. C'était comme ça à l'université Laval en 1960, c'est comme ça aujourd'hui 30 ans après ».

Le premier ministre n'a toutefois pas l'intention d'aller défendre sa vision des choses devant la Commission Bélanger-Campeau, comme le fera sous peu le chef du Parti libéral, M. Jean Chrétien. Mettant sur le même pied les diverses commissions instituées par quelques provinces, M. Mulrony a expliqué que ce n'était pas là le rôle d'un chef national que d'aller témoigner devant des commissions parlementaires provinciales.

Le leader libéral en Chambre, M. Herb Gray, ne partageait toutefois pas cet avis hier en affirmant qu'à elle seule, la composition exceptionnelle de la Commission Bélanger-Campeau justifiait que le premier ministre aille s'y faire entendre.

Interrogé à son tour sur la popularité de l'option souverainiste, M. Ouellet, qui avait pourtant en Chambre évoqué le « climat de plus en plus souverainiste au Québec », s'est contenté de dire qu'à la Commission Bélanger-Campeau, « il y a actuellement des gens qui veulent presser les autres. Les souverainistes veulent profiter du climat d'incertitude et d'une certaine rancœur qui règne à la suite de l'échec de l'accord du lac Meech pour précipiter les Québécois vers une décision. On n'a pas à être bousculé au Québec par M. Parizeau ou par M. Bouchard. Et ce que je sens à la Commission, c'est qu'il y a un groupe de souverainistes qui se sont organisés pour susciter un nombre de mémoires considérable, pour donner l'impression d'un fort vent souverainiste qui souffle au Québec. Je pense moi que c'est un vent artificiel ».

### ◆ GATT

tissait considérablement les marcheurs, ce qui a vite fait monter la tension.

Lors de deux affrontements directs avec les marcheurs, les forces de l'ordre ont utilisé les canons à eau pour les disperser. Plusieurs centaines de policiers, dont certains à cheval, avaient été appelés en renfort au cas où la manifestation s'aggraverait.

Tout au long du parcours, les manifestants ont arraché des poteaux de signalisation et allumé quelques feux sur la chaussée. Plusieurs marcheurs étaient munis de pétards et de fusées sifflantes qu'ils lançaient en direction des policiers et aussi des passants.

Une vingtaine de pays étaient représentés, dont la France avec un fort contingent d'environ 10 000 marcheurs.

Parmi les manifestants se trouvait une petite délégation québécoise, d'une dizaine de personnes, dirigée par le président de l'Union des producteurs agricoles, Jacques Proulx.

M. Proulx était d'ailleurs l'un des orateurs invités à s'adresser aux quelque 1000 délégués du monde agricole qui, avant la manifestation, avaient tenu au Palais des congrès de Bruxelles, une Conférence internationale des organisations agricoles. Une douzaine de dirigeants agricoles provenant d'autant de pays ont prononcé de brèves allocutions.

A cette occasion, M. Proulx a affirmé que les agriculteurs québécois « sont sur la même longueur d'ondes que la paysannerie mondiale » dans la lutte contre les gouvernements, comme les États-Unis, qui souhaitent la disparition presque complète des soutiens financiers à la production agricole.

« Il faut dire non au libéralisme absurde préconisé par ces politiciens et technocrates qui se comportent comme des comptables à la petite semaine et ne savent qu'additionner des colonnes de chiffres », a lancé M. Proulx lors de cette conférence parallèle. Il a ajouté que les politiciens du GATT « doivent savoir qu'ils sont sous haute surveillance » par les agriculteurs.

Les agriculteurs européens, comme l'UFA, évaluent qu'une réduction substantielle des soutiens à la production menacerait leurs revenus, abaisserait leurs conditions de vie et conduirait à l'élimination progressive de la ferme familiale.

La conférence a adopté une déclaration réitérant que l'agriculture ne peut pas être un domaine « subordonné aux seuls intérêts du commerce ». Une délégation de dirigeants agricoles est venue en soirée sur les lieux de la réunion ministérielle du GATT rencontrer le président de la Réunion ministérielle, le ministre H. Gros-Espiell, pour l'informer de leur point de vue.

Par ailleurs, si le dossier agricole ne conduit pas la réunion ministérielle du GATT à Bruxelles à l'éclatement, tout indique que le secteur du textile devrait faire l'objet d'une entente.

C'est ce qu'a indiqué hier à Bruxelles le ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, Benoît Bouchard, qui représente le Canada au comité de négociations du GATT sur le textile.

L'une des pierres d'achoppement de ce dossier est le calendrier de transition. Il est fort probable que le consensus se fasse autour d'une période de 10 ans.

Le commerce du textile et du vêtement est régi depuis 1974 par l'arrangement multilatéral, qui permet aux pays importateurs de protéger leurs industries locales en contingentant les importations des pays producteurs, généralement des pays en

voie de développement.

Les pays producteurs voudraient que le calendrier d'implantation soit le plus bref possible, soit environ cinq ans, alors que les pays importateurs parlent plutôt de 15 ou 20 ans. « Je pense qu'on va s'entendre sur une durée de dix ans », a dit M. Bouchard.

L'autre difficulté est le rythme de diminution des contingentements qui limitent les importations. Le Canada veut par exemple diminuer lors d'une première tranche de quatre ans de 15 %, puis deux segments de trois ans de 20 puis 30 %, alors que les pays en voie de développement voudraient plutôt de niveaux de 30, 40 et 50 %.

« Nous voulons prendre le temps nécessaire pour nous assurer que la transition se fera bien », a dit M. Bouchard.

Cependant, les travailleurs et manufacturiers qui demandent une aide d'Ottawa pour s'adapter au changement devront vraisemblablement oublier la création d'un programme spécial.

M. Bouchard a dit qu'il ne « faut pas se conter d'histoire compte tenu de la situation du déficit auquel on doit faire face ». Au Québec, plus de 90 000 emplois sont reliés à l'industrie du textile et du vêtement.

Toutefois, ajoute le ministre, il existe déjà des programmes de formation de la main-d'oeuvre, de recyclage, d'ajustement technologique qui peuvent être utilisés. Le fonds de quelque 800 millions \$ dégagé à même les économies faites par la réforme de l'assurance-chômage pourrait être une voie à explorer, a convenu M. Bouchard lorsqu'un journaliste lui a fait cette suggestion.

Signalons enfin que, comme cela avait été annoncé dimanche, le Canada a déposé devant le comité de négociations sur les services sa proposition d'entente-cadre sur les institutions financières. Le projet est soutenu par le Japon, la Suisse et la Suède.

### ◆ CÉCM

semble moins clair.

Invité à commenter l'hésitation du RSC dans ce dossier, M. Kenneth George, du MÉMO, a eu cette réponse : « Cela prouve qu'ils ne peuvent pas gérer la commission sans tenir compte de nos perspectives ».

Son parti promet au RSC une belle bataille là-dessus le 19 décembre. Le CÉCM s'est déjà inscrit en appel *pro forma*. Il lui faut donc maintenant, ou se désister, ou poursuivre au fond.

Évoquant les changements à venir, Mme Soucy-Brousseau est revenue aussi sur le fameux mémoire du RSC à la Commission Bélanger-Campeau dans lequel on disait privilégier une immigration d'origine juéo-chrétienne. « Les dernières élections scolaires nous ont amenés à bien réfléchir », a dit la nouvelle présidente. Encore là vous aurez des nouvelles. Nous dirons au public ce que nous entendons faire du mémoire à la Commission », qui, incidemment, n'y a jamais été débattue en séance publique.

Invitée à dire si elle se dissociait des propos de M. Pallascio sur l'immigration, Mme Soucy-Brousseau a répondu : « Nous sommes très sensibles à l'électorat. Je ne peux pas être plus claire ».

La présidente a par ailleurs précisé que M. Pallascio est toujours président du RSC. « Il sera respectueux de la présidente », ajoutant qu'il allait « se retirer progressivement » et qu'elle en était maintenant la porte-parole.

La première séance a par ailleurs permis de constater que le régime des partis a fait bel et bien son entrée sur la scène scolaire à Montréal. Dès la première tentative du MÉMO pour modifier l'ordre du jour pour y faire inscrire la période réservée aux commissaires, le vote s'est aligné de façon partisane. « La démocratie dans les grands ensembles s'exprime par la voix des partis », a soutenu M. George après la séance.

Le RSC a proposé par ailleurs que l'exécutif soit composé de sept personnes plutôt que de cinq, comme c'était le cas auparavant. Pressés par le MÉMO de justifier cette proposition qui va entraîner des déboursés de 20 000 \$ par année, ni la présidente, ni personne du RSC n'ont été capables de le faire. « On n'a pas à justifier la proposition », a finalement laissé tomber Mme Soucy-Brousseau.

Paradoxalement, les neuf commissaires du MÉMO se sont abstenus au moment du vote, seule la commissaire indépendante, Mme Louise Laurin, a voté contre.

## Le Groupe CGI radie plus de 1 million \$

Serge Truffaut

LA RADIATION d'un certain nombre d'activités en cours d'exercice a imprimé une courbe descendante aux résultats de la firme de conseillers en informatique CGI qui a terminé l'année avec une perte de 412 000 \$.

Outre une radiation qui a coûté quelque 453 000 \$, deux autres postes extraordinaires ont altéré la performance financière de CGI, soit 451 000 \$ pour la réorganisation de l'entreprise et 164 000 \$ en avantages fiscaux, pour une somme totale de 1,068 million \$.

Avant ces postes extraordinaires, la société CGI avait enregistré un bénéfice net de 325 000 \$, 5 cents par action, contre un bénéfice net de 1,6 million \$, 26 cents par action, à la fin de l'exercice 89. Au terme de l'année financière 90, CGI avait réalisé un chiffre d'affaires de 57,6 millions \$ contre 54,6 millions \$ en 89.

D'après l'analyse formulée par le président et chef de la direction de CGI, M. Serge Godin, « pour l'ensemble de l'année et particulièrement au premier semestre, les résultats ont été affectés par le climat d'incertitude économique qui a incité certaines grandes organisations clientes à reporter des contrats pour lesquels la compagnie avait engagé des frais ».

Lors d'un entretien, M. Godin a précisé qu'à l'exception d'un petit nombre, ces contrats avaient été mis provisoirement sur la touche. Ils n'ont donc pas été annulés. En fait, dès que la situation respective de ces clients le permettra, les ententes signées redeviendront opérationnelles. Dans certains cas, le travail aurait d'ores et déjà repris.

Sur un plan stratégique, il est important de noter que « dans le but de garder de bonnes relations avec notre clientèle, de poursuivre M. Godin, on se doit de bien comprendre les

raisons les ayant amenées à demander de mettre sur la glace certains contrats ».

Se basant sur les résultats obtenus au quatrième trimestre, M. Godin a souligné qu'il fallait s'attendre à une recrudescence d'activités qui se traduira en fait par « une reprise des investissements technologiques, en raison de l'importance généralement accordée à la productivité en période de récession ».

Dans le conseil informatique, et d'après les explications fournies par le président de CGI, les effets de la récession se font sentir plus tôt que dans d'autres secteurs d'activités.

« Lorsque les entreprises font face aux difficultés économiques, elles retardent les investissements pour mieux les relancer lorsque vient le temps d'améliorer les mécanismes de production ».

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 89, trimestre historique calme, CGI a vu son chiffre d'affaires réaliser un bond de 17 %. Les revenus sont passés en effet de 12 millions \$ en 89 à plus de 14 millions \$ cette année.

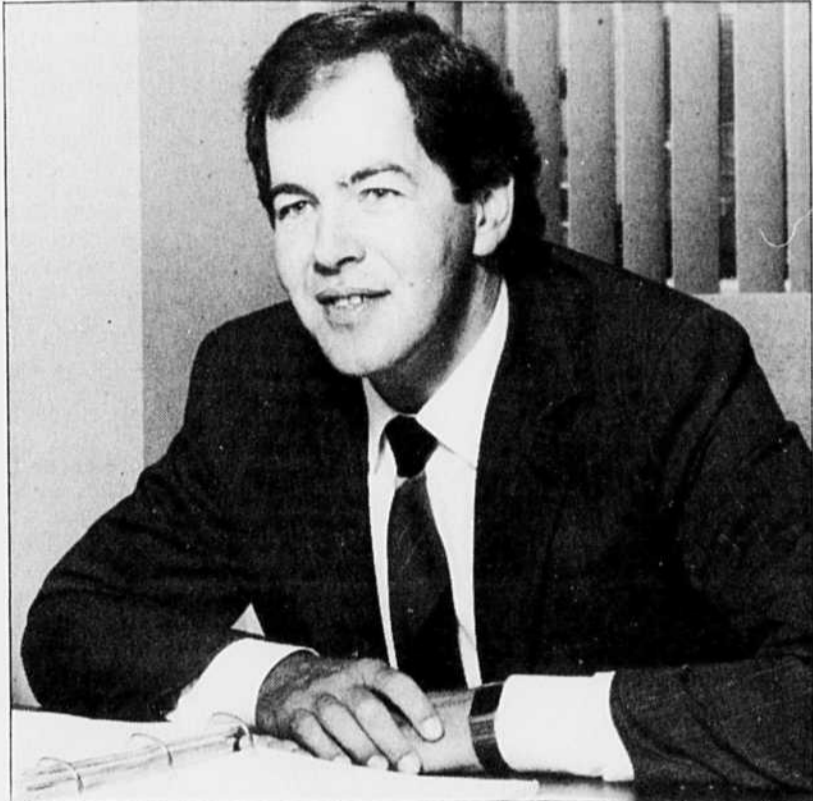
Lors de cette période, CGI a de plus réussi à améliorer sensiblement sa rentabilité en dégageant un bénéfice avant impôts et postes extraor-

dinaires de 69 000 \$ contre une perte de 227 000 \$ lors de la période correspondante l'an dernier.

Ce redressement en fin de parcours est attribuable « à une restructuration organisationnelle qui a permis une réduction considérable de frais administratifs ». Selon M. Godin, ce geste devrait permettre à la compagnie d'économiser 1,5 million \$.

Cela dit, le président de CGI a rappelé qu'au début de l'année la compagnie Systems West avait été acquise conformément à l'objectif antérieurement formulé d'avoir pignon sur rue dans l'Ouest du pays, histoire de compléter géographiquement le réseau. Basée à Vancouver, Systems West dispose également de bureaux à Edmonton et Victoria.

En cours d'année, le Groupe CGI a canalisé bien des énergies à l'élaboration d'une gamme de services pouvant être proposés aux institutions financières désireuses de profiter des avenues ouvertes par le déclinisme en cours depuis au moins cinq ans.



Serge Godin, président et chef de la direction du groupe CGI.

## Bell Helicopter accorde un contrat à une société de Laval

MIRABEL (PC) — La compagnie Bell Helicopter a annoncé hier qu'elle avait accordé à Aérospatiale Hochelega, de Laval, un contrat pour la fabrication des moyeux de rotor principal et de rotor de queue de ses modèles 206 B et 206 L.

Aérospatiale Hochelega devient ainsi le premier fabricant de ce type de pièces au Canada.

Le moyeu de rotor est un assemblage mécanique très complexe comprenant huit pièces de très haute précision devant rencontrer les normes de sécurité de l'industrie aéronautique.

« La livraison effectuée aujourd'hui vient couronner 16 mois de collaboration entre nos deux entreprises dans le but de faire d'Aérospatiale Hochelega un fabricant de pièces critiques pour hélicoptères », a souligné le président de Bell Helicopter Textron Canada, M. Lloyd Shoppa.

Le contrat, dont la valeur pourrait atteindre 20 millions \$, couvre une période de six ans.

Fondée en 1954, Aérospatiale Hochelega se spécialise dans la fabrication de pièces d'aéronef. Elle compte 140 employés.

M. Shoppa a d'autre part révélé que le contenu canadien des hélicoptères fabriqués à Mirabel était maintenant d'environ 50 %, comparativement à moins de 5 % au moment de l'inauguration de l'usine en 1986.

## Économie: de mal en pis

Larry Welsh

de la Presse Canadienne

OTTAWA — L'économie va encore se contracter et les choses vont empirer de plus en plus vite, a annoncé hier Statistique Canada après avoir confirmé vendredi que la récession de 1990 était une réalité.

Le principal indicateur composite, qui est basé sur l'évolution de 10 secteurs — des ventes de meubles aux prix des valeurs en Bourse — a encore chuté en septembre pour le huitième mois d'affilée.

« Le recul du principal indicateur s'est poursuivi pour le huitième mois consécutif, et à un rythme qui va en s'accroissant », a indiqué l'agence fédérale.

Le principal indice composite, qui donne une idée des conditions économiques qui prévalent dans quelques mois, a fléchi de 0,5 % en septembre après avoir baissé de 0,3 % en août et de 0,2 % en juillet.

Neuf des 10 composants de l'indicateur principal ont enregistré un recul ou sont demeurés inchangés en septembre, le principal indice US et le nombre de gens détenant un emploi dans le secteur des services subissant une baisse après n'avoir connu que peu de changement en août.

« Ces régressions, accompagnées d'une faiblesse continue de l'habitation et des marchés financiers, suggèrent que la présente détérioration de l'économie va se poursuivre à court terme », a noté Statistique Canada.

L'agence fédérale a rapporté vendredi que l'économie s'était contractée au taux annuel de 1 % durant juillet, août et septembre.

Il y a récession lorsque l'économie se contracte durant six mois ou plus. L'économie s'était déjà contractée au taux annuel révisé de 1,2 % au cours d'avril, mai et juin.

Le ministre des Finances Michael Wilson avait déclaré vendredi qu'il était fort possible que la situation économique du pays ne parvienne pas à se redresser avant la seconde

moitié de l'année prochaine.

Ce sont les dépenses dans le domaine de l'habitation et les cours des valeurs boursières qui ont affiché les baisses les plus importantes parmi les 10 composants du principal indicateur pendant le mois de septembre.

L'indice des dépenses en matière de logement a chuté de 3,8 % alors que s'enlisaient les marchés immobiliers d'un bout à l'autre du pays.

Cette faiblesse s'est répétée sur les ventes de meubles et d'électroménagers.

Les prix des actions ont reculé de 2,1 % en septembre à la Bourse de Toronto, l'inquiétude des investisseurs au sujet de la crise du golfe Persique ayant entraîné une baisse des cours.

Depuis décembre dernier, les titres boursiers ont perdu 20 % de leur valeur.

Les nouvelles commandes de biens durables ont grimpé de 0,1 % en septembre, ce secteur étant le seul à avoir affiché une hausse.

Mais, dans l'industrie de l'automobile, les mauvaises nouvelles se faisaient nombreuses.

« Les nouvelles commandes de véhicules ont faibli en septembre, après une reprise dans les usines au cours de l'été », a souligné Statistique Canada.

Les ventes de voitures ont nettement régressé au Canada et aux États-Unis, ce qui s'est reflété sur les carnets de commandes moins garnis et par l'annonce de mises à pied généralisées durant le mois de décembre », a ajouté l'agence.

Le principal indicateur composite est passé de 143,1 points en août à 142,4 points en septembre, une fois les divers facteurs statistiques pris en compte.

La version non corrigée du principal indicateur économique a fléchi de 1,7 % pour s'établir à 139,5 points en septembre par rapport à 141,9 points au mois d'août, ce qui représente sa plus forte baisse depuis janvier 1990.

## Les financiers américains comptent sur une réforme pour se sortir du marasme

Samuel Perry

de l'Agence Reuter

BOCA RATON, Floride — Les professionnels américains de la finance, en plein marasme après leur prospérité des années 1980, espèrent que la réforme du système financier actuellement en chantier leur permettra de sortir de cette mauvaise passe.

Tel est le constant auquel sont parvenus ces financiers réunis en congrès au sein de leur organisation, la Securities Industry Association (SIA).

L'administration Bush, pour sa part, prépare ses propres propositions en la matière.

« Le soleil brille, certes, sur notre réunion, mais notre industrie connaît des jours sombres », a déclaré le nouveau président de la SIA, Dale Horowitz, dans son discours de samedi.

Il a souligné que la marge bénéficiaire de la profession était tombée à moins de 1 % du chiffre d'affaires au premier semestre 1990, contre 14 % en 1980.

Quant aux commissions, elle sont tombées à 16 % du chiffre d'affaires, contre 60 % il y a 25 ans.

Le marasme a déjà provoqué la faillite de Drexel Burnham Lambert, et trois autres grands de Wall Street ont connu des difficultés : Crédit Suisse First Boston, Shearson Lehman Brothers et Kidder Peabody and Co.

La campagne de l'administration Bush pour mettre au rancart des lois bancaires datant de 1933 se situe dans un contexte de pressions en faveur de nouvelles concentrations dans les métiers financiers et la faiblesse des banques commerciales américaines.

Le Trésor devrait terminer son étude sur la réforme des activités financières en janvier.

« Tous les jours, les journaux parlent de nouveaux licenciements dans les sociétés financières, tous les jours le coût du sauvetage des caisses d'épargne est révisé en hausse », a rappelé Dale Horowitz.

« Chaque jour sans réforme du système financier coûte de l'argent au contribuable américain », a-t-il ajouté.

Des professionnels déclarent que le secteur, qui a déjà supprimé près de 50 000 emplois sur un effectif maximum de 262 000 en 1987, pourrait

encore perdre 40 000 personnes dans un proche avenir.

Richard Fisher, président de Morgan Stanley, a déclaré dans une interview qu'après un dégraissage général des effectifs, les sociétés devront maintenant se retirer complètement de certains secteurs d'activité déficitaires.

« Ce qui arrive est effrayant », a-t-il dit à propos des réductions d'effectifs. « Il y aura encore des concentrations ».

De nouvelles fusions et associations devraient intervenir entre des sociétés et des bourses. Le Philadel-

phia Stock Exchange a déclaré jeudi qu'il prévoyait d'engager cette semaine des négociations avec l'American Stock Exchange sur les possibilités d'un regroupement.

Le congrès de la SIA a été inhabitablement morose, avec une participation en baisse : 625 personnes contre 775 il y a un an.

La flotille de superbes bateaux de plaisance n'était pas au rendez-vous cette année. Les soirées dansantes de ce week-end n'étaient plus que de pâles reflets des grandes réceptions en smoking dont l'élégant Boca Raton Resort and Club fut le témoin.

## Ottawa est accusé de nuire à la recherche-développement au Québec

Rollande Parent

de la Presse Canadienne

LES ENTREPRISES canadiennes de haute technologie reconnaissent les efforts importants faits par le Québec pour stimuler la recherche et le développement, mais accusent Ottawa d'avoir créé un contexte économique nuisible à leur expansion et, par voie de conséquence, à la modernisation des procédés industriels canadiens.

Selon le vice-président de l'Association canadienne de technologie de pointe (ACTP), Claude Lemay, le Québec est la province canadienne où les investissements faits en recherche et développement coûtent le moins cher aux entreprises.

À l'occasion d'une conférence de presse, hier, au cours de laquelle M. Lemay présentait les arguments que l'ACTP a fait valoir la semaine dernière au ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, en prévision du prochain budget, il a donné en exemple deux politiques stimulantes du Québec :

■ celle de la Société de développement industriel qui accorde des prêts pouvant aller jusqu'à 50 %, sans intérêts, pour quelques années, des dépenses faites en matière de recherche et développement ;

■ celle qui permet aux entreprises de haute technologie de récupérer

40 % des salaires versés en recherche et développement, le plus haut taux au Canada.

« Au point de vue recherche et développement, le Québec est la province la plus agressive dans le secteur de la haute technologie au Canada, plus que l'Ontario », a-t-il dit.

Autre exemple : la décision récente de la multinationale américaine Oracle d'établir une filiale au Québec et d'y investir en recherche 2,1 millions \$ en collaboration avec le gouvernement du Québec provient, de dire M. Lemay, d'une exigence du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Gérard Tremblay. En contrepartie, la multinationale Oracle, fournisseur de logiciels pour la gestion de bases de données, s'est vu ouvrir le marché gouvernemental.

« Il faut encourager la recherche faite ici au Canada sinon il n'y a pas d'osmose entre cette recherche et les processus industriels », a souligné M. Lemay.

Sans minimiser l'importance des politiques provinciales, l'Association canadienne de technologies de pointe croit qu'il appartient au gouvernement fédéral d'encourager l'investissement à long terme dans les entreprises canadiennes de haute technologie.

Pour que cela se produise, il faudrait que les taux d'intérêt soient plus bas pour attirer des capitaux de risque disponibles pour un long

terme.

« On est en train de perdre des années critiques en haute technologie. Il va se passer davantage de choses dans ce secteur au cours des cinq prochaines années qu'il y en a eu dans les 25 dernières ».

« Quand vient le temps de vendre et de commercialiser une technologie de pointe, le marketing requis coûte de deux à trois fois le coût du développement du produit ».

« Si le capital à long terme n'est pas là, on ne réussira pas », a déclaré M. Lemay.

Ce dernier considère que le fédéral a défavorisé le secteur de la technologie de pointe au cours des dernières années en supprimant les incitatifs fiscaux, notamment.

« Ces temps-ci, il y a des centaines d'entreprises canadiennes qui sont vendues à des étrangers, font faillite ou sont sauvées par des programmes gouvernementaux. C'est une tragédie ».

Outre la pénurie des capitaux de risque, l'ACTP déplore le manque de main-d'œuvre qualifiée.

M. Lemay est prêt à reconnaître que beaucoup d'efforts sont faits pour favoriser l'éducation. Il déplore cependant la faible popularité de la formation professionnelle.

« On manque d'écoles spécialisées dans le domaine de l'aérospatiale, en technologie de l'information, par exemple », a-t-il dit.

## Le Parlement russe édulcore le projet de loi sur la privatisation des terres

MOSCOU (Reuter) — Les conservateurs ont fait adopter par le Parlement de la Fédération de Russie d'importants amendements à un projet de loi sur la privatisation des terres, hier, au lendemain de la nomination d'un des leurs à la tête du ministère soviétique de l'Intérieur.

À l'issue d'après débats, le Congrès des députés du peuple a voté des amendements limitant fortement les possibilités d'achat et de vente de terres par les paysans.

La vente des terres acquises par des paysans ne pourra se faire qu'au bout de 10 ans, et exclusivement à un organisme d'État, ce qui supprime tout marché foncier libre.

« C'est un compromis. J'aurais souhaité davantage de liberté », a déclaré plus tard lors d'une conférence de presse le président de la Fédération russe, Boris Eltsine.

Les conservateurs ont marqué un autre point au Soviet suprême avec l'approbation du projet de traité de l'Union par lequel Mikhaïl Gorbatchev espère sauver le pays de la dislocation.

Encouragés par le remplacement, dimanche, à la tête du ministère de l'Intérieur, d'un ancien chef du KGB, les conservateurs ont laissé entendre qu'ils souhaitaient maintenant purger le gouvernement de ses autres

éléments réformistes.

Le colonel Victor Alksnis, chef de la faction conservatrice Soyouz, a salué le départ de Vadim Bakatine. Il a déclaré à l'agence Tass qu'elle entraînerait, selon lui, dans le cadre de mesures prises par Mikhaïl Gorbatchev pour stabiliser la situation dans le pays.

Un autre dirigeant de Soyouz, le colonel Nikolai Petrouchenko, a laissé entendre dans une interview à l'agence Interfax que sa faction avait fait pression pour obtenir la mise à l'écart du ministre et qu'elle souhaitait maintenant voir partir le chef de la diplomatie, Edouard Che-

vardnadze.

Evgueni Kogan, dirigeant d'un mouvement de russophones estoniens déterminés à empêcher l'accession à l'indépendance de la République balte, a déclaré à Tass que « le tour d'autres personnes qui ne conviennent pas à Soyouz » viendrait « très bientôt ».

Mikhaïl Gorbatchev a également nommé au poste de vice-ministre de l'Intérieur un officier de 47 ans, Boris Gromov, ancien commandant des troupes soviétiques en Afghanistan et actuellement responsable de la région militaire de Kiev. Il s'agit du premier militaire nommé à ce poste. Un député indépendant du Soviet

suprême, Vladimir Kirillov, a déclaré à Tass que la nomination de Boris Gromov laisserait présager une évolution « très dure ».

Le président Gorbatchev devrait s'adresser aujourd'hui au Soviet suprême pour donner des précisions sur un plan de réorganisation de l'administration qui accroîtrait considérablement ses pouvoirs, dit-on dans l'entourage de cette assemblée.

Fin novembre, le Soviet suprême a donné deux semaines au président pour lui fournir des détails sur des amendements constitutionnels renforçant ses pouvoirs pour faire face à la crise économique et politique.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1679.44 + 10.99
TSE-300	3162.11 + 11.10
Dow Jones	2565.59 + 5.94
Dollar canadien (US Cents)	85.75 - .11
Or (New York-US\$)	376.60 - 6.70

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## Des soldats argentins se rendent après une rébellion

**BUENOS AIRES (Reuter)** — Des soldats mutinés à Buenos Aires se sont rendus hier soir après une violente contre-attaque du gouvernement argentin dans l'après-midi.

Dans la journée, le président Carlos Menem, qui a proclamé l'état de siège dans le pays, avait immédiatement réagi à la rébellion en déployant des chars dans les rues de la capitale avec mission d'écraser la mutinerie.

Le chef des forces armées, le général Martín Bonnet, a sommé les rebelles de se rendre sans condition. L'armée « est déterminée à écraser (la rébellion) une fois pour toutes », a-t-il dit dans une brève déclaration télévisée.

L'artillerie a ouvert le feu sur les mutins qui s'étaient en partie emparés d'une caserne d'infanterie, dans la banlieue de Buenos Aires.

Des canons de campagne ont ouvert le feu à 15h15 heure locale sur la caserne de Patricios, à trois km du centre de la capitale. Les mutins ont rapidement commencé à agiter des drapeaux blancs. Selon des témoins, 32 se sont rendus peu après les premiers tirs.

Le commandant en second de la caserne et deux autres officiers ont été tués au cours d'une précédente tentative des soldats loyalistes pour reprendre ces installations.

Au quartier général des garde-côtes, d'autres mutins ont accepté de rendre les armes après une matinée de violents combats.

En fin de journée, une cinquantaine de rebelles qui étaient retranchés au quartier général de l'armée à Buenos Aires se sont rendus.

Selon un officier rebelle interviewé à la radio, la mutinerie ne visait pas le gouvernement mais avait pour but de pousser les autorités à procéder à des changements au sein du haut commandement de l'armée.

Cette mutinerie a éclaté à deux jours d'une visite du président George Bush en Argentine. Le chef de la Maison-Blanche, qui a entamé hier au Brésil une tournée en Amérique du Sud, a déclaré qu'il maintiendrait son déplacement à Buenos Aires.

Les mutins se sont noircis le visage avant de passer à l'action, en référence aux « carapintadas » (visages peints), le surnom des rebelles des trois précédentes mutineries.

Selon le député Miguel Angel Toma, ils seraient liés au colonel en retraite Mohamed Seineldin, qui purge une peine de 60 jours de prison pour une lettre ouverte au président Menem dans laquelle il le mettait en garde contre le mécontentement grandissant de l'armée. Mohamed Seineldin avait également mené une rébellion en juin 1988.

Les précédents soulèvements avaient été organisés par de jeunes officiers opposés au commandement en chef des forces armées et mécontents des procès subis par certains militaires pour des crimes commis sous la dictature militaire, entre 1976 et 1983.



### Robinson devient présidente d'Irlande

Mary Robinson, première femme élue à la tête de la république d'Irlande, a prêté serment hier en promettant d'ouvrir à créer une climat de plus grande tolérance dans son pays. Le premier ministre Charles Haughey, à gauche, assistait à la cérémonie.

## Bagdad et Washington s'entendent pour des pourparlers bilatéraux

**WASHINGTON (Reuter)** — Les États-Unis et l'Irak sont d'accord pour que des pourparlers entre leurs ministres des Affaires étrangères sur la crise du Golfe restent strictement bilatéraux, a annoncé hier le département d'État.

Une porte-parole a cependant souligné que l'Irak n'avait pas encore officiellement accepté l'offre du président George Bush d'envoyer à Bagdad son secrétaire d'État, James Baker, et de recevoir à Washington le ministre irakien des Affaires étrangères, Tarek Aziz.

Après des discussions avec nos partenaires et des contacts entre l'ambassade des États-Unis à Bagdad et le gouvernement irakien, nous avons conclu que les entretiens devraient être bilatéraux, c'est-à-dire réunir que des représentants des États-Unis et de l'Irak », a déclaré Margaret Tutwiler.

Le chef de l'État américain avait dans un premier temps déclaré qu'il invitait les ambassadeurs des pays alliés des États-Unis à participer à la rencontre avec Tarek Aziz. Mais l'Irak a rapidement fait savoir qu'il entendait dans ce cas s'ajoutent ses propres alliés dont l'Organisation de libération de la Palestine ce qui a conduit les États-Unis à faire marche arrière.

La porte-parole du département d'État a précisé que le chargé d'affaires américain à Bagdad, Joe Wilson, avait rencontré à deux reprises un haut responsable du ministère irakien des Affaires étrangères pen-

dant le week-end.

Le diplomate américain a officiellement présenté la proposition de George Bush lors de la première entrevue. La seconde rencontre a été consacrée à la discussion de questions soulevées par les Irakiens, a-t-elle précisé.

Par ailleurs, le roi Hussein de Jordanie se rendra à Bagdad cette semaine pour s'entretenir avec le président Saddam Hussein avant les contacts prévus entre les États-Unis et l'Irak, a-t-on appris hier de source proche des autorités jordaniennes.

Le roi de Jordanie s'est entretenu hier avec le vice-président yéménite, Ali Salem al Baidh, attendu aujourd'hui à Bagdad.

Ce sera la première entrevue entre le roi Hussein et le président Saddam depuis plus de deux mois.

Ali Salem al Baidh a déclaré à la presse à Amman qu'il accueillait favorablement la proposition du président George Bush d'engager des pourparlers directs avec l'Irak.

La réponse positive que l'Irak a fait à cette offre a suscité « la coopération de chacun pour promouvoir de telles négociations et essayer de trouver une voie de sortie à cette situation compliquée dans laquelle se trouve notre région ».

Il a jugé regrettable la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies qui a fixé au 15 janvier un ultimatum à l'Irak pour le retrait de ses troupes du Koweït.

Le Yémen a voté contre la résolution, jeudi dernier à New York.

Le roi Hussein de Jordanie est l'un des rares dirigeants arabes à avoir gardé des contacts avec Bagdad.

Plusieurs responsables irakiens, dont le vice-premier ministre Taha Yassin Ramadan, se sont rendus à Amman depuis l'invasion du Koweït le 2 août.

Enfin, la menace d'une guerre contre l'Irak est nécessaire pour contraindre le président Saddam Hussein à retirer ses troupes du Koweït, a déclaré hier le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, au Congrès.

« Il est essentiel que nous agissions devant lui la perspective d'une grave défaite irakienne », a déclaré Dick Cheney, pour tenter de battre en brèche l'opinion selon laquelle les États-Unis doivent laisser agir à long terme les sanctions économiques infligées à l'Irak.

Dick Cheney, qui s'exprimait devant la commission de la Défense du Sénat, en compagnie du général Colin Powell, président de l'état-major inter-armes, a souligné qu'à son avis l'Irak pourrait échapper aux effets de l'embargo décrété contre lui par les Nations unies.

« Ceux qui voudraient que nous nous reposions indéfiniment sur les seules sanctions économiques doivent envisager la possibilité de leur échec, a-t-il dit. Un tel échec aurait des conséquences très graves et ces conséquences doivent être envisagées ».

Selon un sondage publié hier dans le quotidien USA Today, 49 % des 704 Américains interrogés estiment qu'il faut laisser aux sanctions le temps d'agir, contre 42 % qui pensent que leur pays devrait attaquer l'Irak s'il n'a pas quitté le Koweït le 15 janvier prochain.

## Des affrontements entre Zoulous et Xhosas font 78 morts

d'après AP et AFP

**JOHANNESBURG** — Une nouvelle flambée de violence entre Zoulous et Xhosas a fait 78 morts, parmi lesquels un Blanc, dans la nuit de dimanche à hier dans trois ghettos noirs situés à l'est de Johannesburg, selon un bilan rendu public par la police lundi en milieu de journée.

Dans la seule township de Tokoza, située à environ 35 km à l'est de la métropole sud-africaine, 52 Noirs ont trouvé la mort au cours de cette nuit d'horreur dans des affrontements entre partisans du mouvement zoulou Inkatha du chef Mangosuthu Buthelezi et du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela.

Huit autres Noirs sont morts dans des circonstances analogues, à l'arme blanche, par balles ou par le feu, dans deux ghettos voisins, Tembisa et Katlehong. Dans cette dernière localité, toujours selon la police, un blanc, employé d'une société de gardiennage, est mort après avoir été soumis au supplice du collier, qui consiste à placer autour du cou de la victime un pneu arrosé d'essence et enflammé. On ignorait encore le nombre des blessés.

En août et septembre derniers, des affrontements analogues, qui s'étaient étendus à toute la région de Johannesburg, avaient déjà fait près de 800 morts.

La police a envoyé des renforts hier matin et un semblant d'ordre a pu être rétabli, mais la situation demeurait tendue, selon les autorités et les journalistes allés enquêter sur place.

Dès dimanche vers minuit, le ministre de la Loi et de l'Ordre, Adriaan Vlok, s'était rendu à Tokoza pour tenter de ramener le calme. Le vice-président de l'ANC, Nelson Mandela, et son épouse, Winnie, se sont joints ensuite au ministre pour un survol de la zone en hélicoptère. Vaine tournée d'inspection, semble-t-il, puisque la violence a duré toute la nuit.

Hier, un habitant de Tokoza a raconté aux journalistes que des assaillants avaient mis le feu à sa maison car un homme grièvement blessé et pourchassé par « une bande de Zoulous » s'y était réfugié, avant de céder pau après.

Selon la police, les hostilités avaient été ouvertes par des Xhosas venus du bidonville de Phola Park. Agressés, les Zoulous ont alors contre-attaqué.

La visite de Nelson Mandela, qui est Xhosa, n'a d'ailleurs pas été de leur goût. Les journalistes ont vu hier, plantées devant leur foyer de Tokoza, une pancarte qui affirmait : « Des policiers Xhosas ont tué des Zoulous et Mandela a dîné avec la police sud-africaine ». À côté, une autre pancarte, qui invitait le gouvernement à « arrêter Winnie Mandela », accusant cette dernière d'avoir distribué aux Xhosas des fusils d'assaut AK-47.

Les observateurs s'attendent à ce que cette vague de violence se poursuive jusqu'au seuil de 1991, en raison — disent-ils — des fêtes de fin d'année, propices à une sur-consommation d'alcool, et des vacances scolaires de l'été austral, qui plongent des milliers de lycéens dans l'oisiveté.

## Bush prône au Brésil un nouveau partenariat avec l'Amérique du Sud

**BRASILIA (AFP)** — Le président américain George Bush a prôné un partenariat inter-américain fondé sur le libre-échange et la démocratie hier à Brasilia au début d'une tournée en Amérique du Sud où il a pu se rendre compte, avec la rébellion militaire en Argentine, que cette démocratie était toujours fragile.

« Je crois que nous approchons d'une aube nouvelle dans le Nouveau Monde », a déclaré M. Bush dans un discours au Parlement brésilien, faisant l'éloge de la libéralisation politique et économique du Brésil et de la plupart des pays d'Amérique du Sud.

Le président américain a appelé les nations latino-américaines à poursuivre dans ce sens pour créer sur le continent « le plus vaste partenariat de libre-échange » dans le monde et pour assurer une complète victoire de la démocratie.

Au moment où il s'adressait aux membres du Congrès brésilien dans le décor futuriste de Brasilia, les forces armées ouvraient le feu à Buenos Aires pour mater une rébellion militaire qui intervenait à deux jours de l'arrivée de M. Bush en Argentine.

Les responsables américains s'efforçaient de minimiser cette rébellion afin de ne pas tomber dans le jeu des rebelles qui, estimaient-ils, voulaient juste avant cette visite embarrasser le président argentin Carlos Menem, l'un des nouveaux dirigeants latino-américains ouverts au libéralisme avec lesquels M. Bush entretient de bonnes relations. Le président américain n'en réaffirmait pas moins par l'intermédiaire de son porte-parole son « soutien à la démocratie et au président Menem » et soulignait qu'il irait en Argentine

comme prévu. En Argentine, comme à chaque étape de son voyage, M. Bush doit répéter ce qu'il a promis hier au président brésilien Fernando Collor de Mello : « Les changements politiques et économiques (en Amérique Latine) sont extraordinaires (...). Je suis ici pour vous dire non seulement que vous êtes sur la bonne voie mais aussi que les États-Unis désirent votre succès et soutiennent chacun de vos efforts ».

M. Bush a expliqué en détail son Initiative pour les Amériques, lancée en juin dernier et qui vise à une réduction de la dette officielle des pays de la région, à un développement des investissements et à une zone de libre-échange sur l'ensemble du continent. M. Bush et Collor ont notamment parlé de l'objectif de cette initiative de transformer la dette officielle du Brésil en un fonds de défense de l'environnement amazonien.

Le président Collor a exprimé sa satisfaction quant à cette initiative. Mais Brasilia n'a pas obtenu satisfaction sur sa principale requête : un coup de pouce de M. Bush pour débloquer les négociations sur la dette commerciale brésilienne (120 milliards \$, d'us principalement à des banques américaines). Le secrétaire au Trésor Nicholas Brady a indiqué que la question n'avait pas été spécifiquement discutée.

Par ailleurs, M. Bush a remercié Brasilia pour son soutien contre l'agression irakienne. Le Brésil, à qui la hausse du prix du pétrole coûtera 5 milliards \$ cette année, soutient la coalition internationale mais est contre un recours à la force. M. Egleburger a affirmé qu'il n'y avait aucune différence entre les deux pays.

## Oscar Lafontaine refuse la présidence du SPD allemand

**BONN (Reuter)** — Au lendemain de sa sévère défaite électorale face au chancelier Helmut Kohl, Oskar Lafontaine, a fait savoir hier qu'il ne briguerait pas la présidence du Parti social-démocrate allemand, en mai.

La plupart des autres dirigeants du SPD, et notamment son actuel président, Hans-Jochen Vogel, avaient pourtant fait pression sur Os-

kar Lafontaine pour qu'il se présente et donne une nouvelle impulsion au parti.

Oskar Lafontaine a également refusé la présidence du groupe parlementaire SPD, poste que Hans-Jochen Vogel souhaitait également lui céder afin qu'il puisse réorganiser le parti avant les prochaines élections législatives, dans quatre ans.

# VENEZ ÉCONOMISER

**Un diamant est éternel**

25 diamants 14k  
1 139 \$

7 diamants 10k  
300 \$

7 diamants 10k  
189 \$

**AVEU D'AMOUR UNE ALLIANCE EN DIAMANTS**

(Plan mise de côté) MONTRES:

BAUME et MERCIER - PIAGET - CONCORDE - SEIKO - LASALLE - MOVADO - RAYMUND WEIL - PULSAR - MICHEL HERBELIN - BULOVA - CITIZEN - SWATCH - LORUS - TIMEX - TAG - HEVER

STYLOS:

MONT BLANC - ST. DUPONT - CROSS - SHAEFFER - PARKER - GRAVURE SUR PLACE DE VOTRE NOM OU LOGO DE COMPAGNIE

PERLES

LE PLUS BEAU CHOIX EN VILLE DE PERLES CULTIVÉES ET D'EAU DOUCE.

DEPUIS 1956

7139, rue ST-HUBERT

(coin rue Jean-Talon)

MONTREAL

Tél.: 277-3127

**BIJOUTERIE le roy**



• Primaire (Maternelle)  
• Secondaire  
• Collégial

### INSCRIPTIONS EN SECONDAIRE 1 OU 1re SECONDAIRE

2 possibilités. Solliciter une ENTREVUE INDIVIDUELLE et se présenter, avec l'étudiant muni des derniers bulletins scolaires, au 185, av. Fairmount Ouest, Montréal (ou 1340, rue Norbert, Longueuil) du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 10h à 12h (Test si nécessaire). Décision et inscription immédiates.

S'inscrire pour l'un des EXAMENS D'ENTREE: les 8 et 11 décembre 1990

### AUTRES INSCRIPTIONS

- **PRIMAIRE et MATERNELLE**
  - Annexe Centre 5155, de Gaspé, Montréal
  - Annexe Nord 12349, de Serres, Cartierville
  - Annexe Sud 1391, Beauregard, Longueuil (EXTERNAT-PENSIONNAT)

### SECONDAIRE I, II, III, IV, V

- Montréal 185, av. Fairmount O. (Place limitées)
- Longueuil 1340, rue Nobert

### COLLÉGIAL I et II:

DEC en 2 ans  
Inscriptions: session hiver 1991

### SCIENTES:

Sciences de la santé  
Sciences pures et appliquées

### SCIENTES HUMAINES

avec ou sans mathématiques  
Sciences de l'administration

### Prêts et bourses du Ministère

### TRANSPORT SCOLAIRE

(Assuré par le Collège)  
Montréal, Laval, les Basses Laurentides et Rive-Sud

### PENSIONNAT:

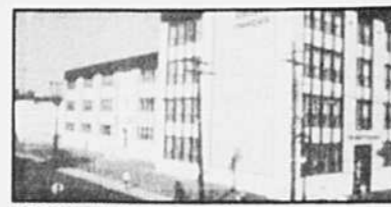
Primaire (à Longueuil): 250 places  
Secondaire (à Montréal): 100 places

### RENSEIGNEMENTS:

prospectus, inscriptions

495-2581

Utiliser le samedi le stationnement du Collège



SECONDAIRE - MONTREAL  
185, av. Fairmount Ouest, Montréal  
Métro Laurier, autobus 51 ou métro Place-des-Arts, autobus 80

A TITRE D'INFORMATION  
• Le Collège Français reçoit des élèves de toutes nationalités mais avec une majorité de Québécois.  
• Le Collège Français — 3 campus — offre tous les niveaux Primaire (avec pensionnat), Secondaire (avec pensionnat), Collégial (résidence pour joueurs).  
• Le Collège Français encourage les sports à tous les niveaux et a mis en place, au niveau Collégial, le programme Sports-Études.  
• Le Collège Français vous invite à suivre, dans les médias d'information, ses équipes de sports: HOCKEY JUNIOR MAJEUR, TIER 2 (Collège Français de Longueuil), Collégial Majeur, Football (Collégial A) TENNIS (Collégial), SOCCER.  
• Le Collège Français — portes ouvertes 11h30 — tous les jours — vous réservera, lors de votre visite, le meilleur accueil!



SECONDAIRE - LONGUEUIL  
1340, rue Nobert, Longueuil  
Autobus 16 de la STRSM, arrêt en face du Collège

## CARTES D'AFFAIRES

**ROBIC**  
Fondée en 1892

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3X7  
Télex: 05 268656  
Fax: (514) 845 7874  
Tel: (514) 987 6242

**SWABEY OGILVY RENAULT**

AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest  
Montréal, Canada H3A 3C8  
(514) 845-7126, Téléc: 05-24355  
Facsimilé (514) 288-8389

MONTREAL OTTAWA

# EN BREF...

## Les à côtés d'une canonisation

**CITÉ DU VATICAN** — La Congrégation des sœurs de la charité remettra au pape Jean-Paul II un chèque « substantiel, dans les six chiffres » pour les pauvres à l'occasion de la canonisation de leur fondatrice, dimanche à Rome. La sanctification de mère Marguerite d'Youville, première sainte authentiquement canadienne, amènera à Rome une des plus imposantes délégations de Canadiens à se rendre dans la ville éternelle pour une visite officielle. Tels des rois mages, les représentants et religieux seront chargés de cadeaux pour le pape Jean-Paul II, mais aussi pour les démunis, comme l'aurait voulu la fondatrice des Sœurs grises, appellation familière de la communauté. C'est la raison pour laquelle le don en argent, que la communauté ne veut pas rendre public pour l'instant, sera remis à sa sainteté pour l'aide exclusive des pauvres, à l'indiqué la Générale de la congrégation, sœur Marguerite Létourneau. Au total, pas moins de 45 personnes composant la délégation officielle voyageront, dans la plupart des cas, aux frais des contribuables, pour représenter le gouvernement fédéral, quatre provinces, huit villes et divers corps publics.

## Remise en question des programmes à coûts partagés

**WINNIPEG (PC)** — Le ministre des Finances de Colombie-Britannique vient de proposer qu'Ottawa abandonne ses responsabilités dans les programmes à coûts partagés comme le régime des soins de santé, l'éducation supérieure et l'assistance sociale, une proposition qui pourrait ouvrir la porte à une remise en question de l'universalité de certains programmes. M. Mel Couvelier a fait circuler sa proposition auprès de ses homologues des autres provinces. En vertu de la suggestion, Ottawa transférerait ses pouvoirs d'imposition aux provinces de façon à ce qu'elles puissent administrer elles-mêmes les services. Il continuerait cependant à prélever certaines sommes auprès des provinces riches pour les distribuer aux plus pauvres sous forme de paiements de péréquation. En prenant le contrôle de programmes conjoints comme l'assurance-maladie, les provinces pourraient remettre en question l'universalité de certains programmes sociaux coûteux, de même que le maintien de normes nationales, a précisé le ministre Couvelier en entrevue.

## Responsable de sa machine à suicide ?

**PONTIAC, Michigan (AP)** — Une accusation de meurtre a été portée, hier, contre l'inventeur de la « machine à suicide ». « Si le Dr Jack Kevorkian n'était pas inculpé, a fait remarquer le procureur du ministère public, Me Richard Thompson, le comté d'Oakland deviendrait La Mecque des suicidés du pays ». S'il est trouvé coupable, le Dr Kevorkian est passible de l'emprisonnement à vie. En juin dernier, le Dr Kevorkian a branché son appareil sur Mme Janet Adkins, 54 ans, de Portland en Oregon. Mme Adkins était atteinte de la maladie d'Alzheimer. C'est Mme Adkins elle-même, pendant que le Dr Kevorkian l'observait, qui a pressé sur un bouton, actionnant un mécanisme qui a fait entrer dans ses veines un produit chimique mortel.

## Décès de Simone Cousteau

**PARIS (AFP)** — L'épouse de l'océanographe français Jacques Cousteau, Simone Cousteau, est décédée dimanche à son domicile de Monaco, à l'âge de 72 ans. Surnommée « La Bergère » par l'équipage de la *Calypso*, de la recherche océanographique du commandant Cousteau, Simone Cousteau, était une femme discrète qui a constamment fui le vedettariat bien qu'elle fut la première femme à plonger en scaphandre autonome et aussi la première à vivre dans une maison sous la mer. Née en Algérie, élevée au Japon, elle a été pendant plus de 40 ans la compagne d'aventures du commandant Cousteau. Durant ces années, elle avait accompli plus de mille missions sur les mers du monde.

## Trop d'étudiants en immersion française

**OTTAWA (PC)** — La pénurie d'enseignants en immersion francophone au Canada compromet la qualité et l'avenir des programmes d'immersion. On compte environ 250 000 étudiants inscrits à de tels programmes au pays et les inscriptions augmentent de 10 %, par an, a fait savoir hier Mme Roland-Williams, ancienne présidente de l'Association canadienne des enseignants en immersion. Il y a à l'heure actuelle environ 10 000 professeurs en immersion au Canada. Mais les universités canadiennes ne forment pas suffisamment de nouveaux professeurs spécialisés en immersion. Il en faudrait au moins 1000 de plus par année, a-t-elle expliqué hier devant la Commission d'enquête sur l'éducation universitaire au Canada.

# Le fossé s'élargit entre souverainistes et fédéralistes à la Commission B-C

## Les espoirs de « large consensus » se sont évanouis

**Norman Delisle**  
de la Presse Canadienne

**QUÉBEC** — Après quatre semaines de délibérations, le « large consensus » que voulait susciter la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec n'a pas encore commencé à se dessiner.

Au contraire, le fossé apparaît de plus en plus large entre les souverainistes qui siègent à la Commission et les tenants d'une dernière chance pour le fédéralisme. Les commissaires ne semblent pas non plus partager le même point de vue sur l'opportunité de tenir un référendum sur l'avenir du Québec en 1991.

La Commission se déplace encore en région cette semaine pour y entendre le point de vue des citoyens de l'Abitibi, de l'Outaouais et de l'Estrie.

La scission des 36 commissaires en plusieurs clans est clairement apparue la semaine dernière, alors que la commission visitait l'Est du Québec.

Le député libéral fédéral de Papi-neau-Saint-Michel, André Ouellet, a admis avoir regroupé autour de lui une demi-douzaine de commissaires gagnés d'avance à la cause fédéraliste, dont son collègue conservateur Jean-Pierre Hogue et des représentants du milieu des affaires. Leur but est de mousser l'option fédéraliste

qui est ressortie pas mal amochée des travaux de la Commission depuis un mois.

Mais ces commissaires fédéralistes pourront souffler un peu mieux cette semaine grâce à l'appui prévisible de plusieurs mémoires de groupes fédéralistes, dont ceux de l'Alliance Outaouais, l'Association des Townshippers ou la Québec Farmer's Association.

D'autres commissaires, regroupés autour de Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois à Ottawa, encouragent l'idée de tenir un référendum en 1991 sur l'avenir du Québec.

Cette idée est appuyée par les dirigeants syndicaux, municipaux et du monde coopératif qui siègent au sein de la Commission.

Parallèlement aux deux groupes, on retrouve la demi-douzaine de députés du Parti québécois qui ne manquent pas l'occasion de défendre l'option de la souveraineté qu'ils prônent depuis 22 ans, au moment de la création de leur formation politique.

Enfin, le clan des indépendants, celui des députés libéraux de l'Assemblée nationale, qui représentent un parti politique dont l'option constitutionnelle, l'accord du lac Meech, est tombé à l'eau le 23 juin dernier. Ces dix députés ont d'autant plus l'air désorientés qu'ils sont privés de leur chef, Robert Bourassa, absent pour cause de maladie, et de leur leader

spirituel, le ministre Claude Ryan, auteur du Livre beige.

Malgré le caractère répétitif de beaucoup de mémoires devant la Commission, on peut s'attendre encore à plusieurs moments intenses cette semaine.

En Abitibi, aujourd'hui, une importante municipalité, Val-D'Or, capitale régionale de 23 000 habitants, est censée se prononcer carrément en faveur de la souveraineté du Québec. C'est une attitude qui contraste avec celle prise par les municipalités au référendum de 1980, alors qu'aucune ville d'importance n'appuyait officiellement la cause du « oui ».

Demain, ce sera le statut des fonctionnaires fédéraux québécois dans un éventuel Québec souverain qui retiendra l'attention de plusieurs groupes de témoins.

Mais les commissaires auront droit également au témoignage personnel du député fédéral de Hull, l'ex-ministre québécois Gilles Rocheleau, converti de fraîche date à la souveraineté et depuis peu membre du Bloc québécois. De plus, un premier témoignage viendra appuyer une formule pour le moins décriée, le statu quo en matière constitutionnelle.

Enfin, en Estrie jeudi et vendredi, plusieurs représentants de l'importante minorité anglophone défilèrent au microphone de la Commission.

# Fumeurs dangereux

**OTTAWA (PC)** — Le Bureau canadien de la sécurité aérienne a sonné l'alarme, hier, devant « les centaines » de passagers qui fument illégalement dans les toilettes des avions chaque année.

En juin dernier, l'Association du transport aérien a signalé 330 incidents du genre pour 1989 et les trois premiers mois de 1990.

De ce nombre, 57 fumeurs ont brisé le détecteur de fumée, afin qu'il ne puisse pas signaler leur infraction. D'autres ont jeté leurs mégots dans des papiers remplis de papier.

Bien qu'on n'en ait pas la preuve, on croit toujours qu'un fumeur est à l'origine de l'incendie d'un avion d'Air Canada, qui a fait 23 morts en 1983.

En interdisant le tabac dans les avions, a noté le Bureau, on a voulu

protéger la santé des passagers et de l'équipage et réduire les risques d'incendie.

Mais, a-t-il fait remarquer, les risques d'incendie sont maintenant plus grands, à cause des fumeurs dans les toilettes. « Ces passagers, a-t-il signalé, ne réalisent apparemment pas qu'ils mettent en danger tous ceux qui se trouvent à bord de l'avion ».

La solution, selon le Bureau, serait de prendre des mesures beaucoup plus sévères contre les fumeurs illégaux et d'améliorer les détecteurs de fumée.

En janvier dernier, a-t-il rappelé, il a demandé au ministre des Transports Doug Lewis d'équiper les avions de détecteurs de fumée plus sensibles et à l'abri des vandales. Aucune réponse n'a été fournie.

## Un droit important: la propriété privée

**OTTAWA (PC)** — L'insertion du droit à la propriété privée dans la Charte des droits devrait être inscrite de nouveau à l'agenda des discussions constitutionnelles, maintiennent les associations nationales de constructeurs d'habitations et de courtiers en immeubles.

« Actuellement, les Canadiens n'ont aucun droit juridique de posséder une propriété privée ni d'en jouir », a déclaré hier au cours d'une conférence de presse le député conservateur Garth Turner.

M. Turner, qui a rappelé l'opposition de certaines provinces à l'insertion

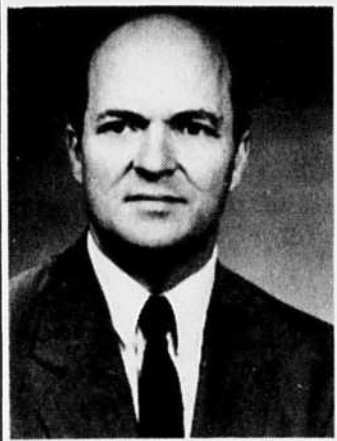
de ce droit en 1982, était un des nombreux participants à une conférence d'une journée sur le sujet.

Les délégués présents appartenaient à la Chambre de commerce du Canada et à l'Association canadienne du Barreau aussi bien qu'à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations et à l'Association canadienne de l'immeuble.

Cette conférence avait surtout pour but de former une coalition qui s'acharnera à faire enchâsser le droit à la propriété privée dans la Charte.

### PUBLICITÉ

## OPÉRATION DESIGN: L'APPAREIL POLITIQUE DU QUÉBEC, LES OPTIONS



JACQUES CHAREST

**ATTENTION!** Cet article en prolonge un autre, récent (page B5, La Presse, 16 nov.). Une perspective globale pour

définir l'appareil politique du Québec. Si on désire copie de ce dernier, il suffit d'envoyer \$2.00 aux Éditions des Valeurs Humaines, 2549 Lajoie, Trois-Rivières, G8Z 3G4, tél.: (819) 376-1927.

**RAPPEL:** l'article du 16 novembre présentait une structure fonctionnelle de l'homme selon laquelle celui-ci, pour s'épanouir, doit exercer toutes les fonctions suivantes: 1) la gestion, 2) le design, 3) la recherche, 4) l'échange, 5) la production et 6) la consommation. Il présentait ensuite une structure fonctionnelle de la société exprimée en termes d'appareils: 1) l'appareil politique, 2) l'ap-

pareil culturel, 3) l'appareil scientifique, 4) l'appareil marchand, 5) l'appareil industriel et 6) l'appareil consommateur. Puis il montrait les diverses perspectives à adopter pour subordonner la structure fonctionnelle de la société à la structure fonctionnelle de l'homme, l'ensemble des perspectives constituant une perspective globale souhaitable pour bien définir l'appareil politique du Québec.

### INTRODUCTION

Le présent article résume un effort de design en vue de définir diverses options d'appareil politique pour le Québec. Il rend compte également de la démarche em-

ployée dans cet effort. **LA DÉMARCHE DE DESIGN** Une telle démarche exige un usage de l'imagination propre à générer les idées, théories, concepts, modèles, plans, etc. aptes à résoudre une question, un problème, un jeu, etc. Une autre démarche, celle de l'analyse, recourt plutôt à la critique dans la résolution d'une question, d'un problème, d'un jeu, etc. En fait, les deux démarches font appel à l'imagination et à la critique. Celle du design s'appuie d'abord sur l'imagination, puis se sert de la critique pour adapter son produit à la réalité. Celle de l'analyse procède en ordre inverse.

**LES RÈGLES FONDAMENTALES DU DESIGN** Ces règles se résument en peu de mots: l'acceptation 1) de la pensée fantasmatique, 2) des émotions comme éléments générateurs d'idées, 3) d'une remise à plus tard de la critique et 4) du partage des idées. (Réf.: 1) Charest, J., *La conception des systèmes: une théorie, une méthode, édité depuis novembre 90 par Les Éditions des Valeurs Humaines, Trois-Rivières, Tél.: (819) 376-1927*, 2) Charest, J., *Les systèmes de l'homme: une théorie générale, Les Éditions des Valeurs Humaines, Trois-Rivières, 1988.*)

Les règles qui précèdent ont servi à élaborer surtout les options 5 et 6 qui apparaissent ci-dessous avec les quatre premières qui sont déjà du domaine public. Les options 5 et 6 sont celles de la co-souveraineté.

L'option 6 est particulièrement novatrice. Le lecteur pourra en juger.

(Note: et peut-être réalisera-t-il, en même temps, que cette option, lorsque modifiée en conséquence, pourrait être utile dans d'autres pays (en Israël (ou en Palestine), par exemple) où doivent cohabiter plus d'une nation.)

APPAREIL POLITIQUE (Note: Parfois l'appareil politique du Québec comprend des composantes tant canadiennes que québécoises.)	CARACTÉRISATION DES COMPOSANTES DE L'APPAREIL POLITIQUE DU QUÉBEC SELON L'OPTION POLITIQUE CHOISIE				
	OPTIONS FÉDÉRALISTES			OPTIONS SOUVERAINISTES	
	1) STATU QUO (Canada anglais)	2) FÉDÉRALISME RENOUVÉLÉ (partis fédéraux)	3) SUPERSTRUCTURE (parti libéral du Québec)	4) SOUVERAINÉTÉ-ASSOCIAT. (parti Québécois et Bloc Québécois)	5) CO-SOUVERAINÉTÉ RES- TREINTE AVEC ASSOCIAT.
<b>POPULATION VOTANTE</b>	Citoyenneté et passeport canad.	Citoyenneté et passeport canad.	Citoyenneté et passeport canad.	Citoyenneté et passeport québ.	Citoyen. et passép. québ./canad.
<b>GOVERNEMENT NATIONAL</b>	50% canadien/50% québécois	40% canadien/60% québécois	30% canadien/70% québécois	90% québécois/10% canado-québ.	85% québécois/15% canado-québ.
<b>-l'exécutif</b>	Représentation canadienne à l'ONU et dans organismes internationaux Ambassades canadiennes	Représentation canadienne à l'ONU et dans organismes internationaux Ambassades canadiennes	Représentation canadienne à l'ONU et dans organismes internationaux Ambassades canadiennes	Représentation québécoise à l'ONU et dans organismes internationaux Ambassades québécoises	Représentation québécoise à l'ONU et dans organismes internationaux Ambassades québécoises
<b>-le législatif</b>	Parlement canadien (députés: 75% Canada anglais, 25% Québec) Parlement québécois (députés: 100% Québec) (responsabilités législatives, pour les besoins du Québec, partagées à 50% entre les deux parlements)	Parlement canadien (députés: 75% Canada anglais, 25% Québec) Parlement québécois (députés: 100% Québec) (responsabilités législatives, pour les besoins du Québec: encore à définir (dans quels domaines?, 40% canadiennes/60% québécoises?))	Parlement bi-national (députés: 75% Canada anglais, 25% Québec) Le parlement bi-national conserve le contrôle des affaires étrangères, de l'armée, des douanes, de la monnaie et de la coordination du marché commun canado-québécois (avec libre circulation des personnes, des biens et des capitaux) Parlement québécois (députés: 100% Québec) (responsabilités législatives, pour les besoins du Québec, partagées ainsi: 30% canad./70% québ.)	Parlement québécois (responsabilités législatives québécoises à 100%) Le parlement québécois a le contrôle des affaires étrangères et de l'armée (québécoise) Des commissions canado-québécoises appliquent des politiques communes sur les douanes et la monnaie et coordonnent le marché commun canado-québécois	Comme pour la souveraineté-assoc. Plus: parlement bi-national avec des pouvoirs à définir (députés: 50% Canada anglais, 50% Québec)
<b>-le judiciaire</b>	Système judiciaire actuel Cour suprême (nomination de juges québécois par le gouvernement canadien sur recommandation du Québec ou en consultation) Code criminel fédéral au Québec (comme au Canada anglais) Code civil au Québec seulement	Système judiciaire actuel Cour suprême (nomination de juges québécois par le gouvernement canadien sur recommandation du Québec ou en consultation) Code criminel fédéral au Québec (comme au Canada anglais) Code civil au Québec seulement	Système judiciaire actuel Cour suprême (nomination de juges Québécois par le gouvernement bi-national (droit de regard du Québec) Code criminel fédéral au Québec (comme au Canada anglais) Code civil au Québec seulement	Système judiciaire québécois seulement Cour suprême québécoise (nomination des juges par le Québec seul) Code civil d'abord Code criminel québécois	Comme pour la souveraineté-assoc.
<b>-l'administratif</b>	Institutions canadiennes au Québec telles quelles (institutions issues de ministères, de commissions, d'entreprises, de centres de recherches, etc.) Institutions québ. telles quelles (institutions issues...) (les respons. admin., pour les besoins du Québec, partagées à 50% entre les institutions canadiennes et québécoises)	Institutions canadiennes au Québec sensiblement diminuées (institutions issues de ministères, de commissions, d'entreprises, de centres de recherche, etc.) Institutions québ. sensiblement augmentées (institut. issues...) (les respons. admin., pour les besoins du Québec: partage encore à définir (dans quels domaines?, 40% canad./60% québécoises?))	Institutions canadiennes au Québec considérablement diminuées (institutions issues de ministères, de commissions, d'entreprises, de centres de recherches, etc.) Institutions québ. considérablement augmentées (institut. issues...) (les respons. admin., pour les besoins du Québec, partagées ainsi: 30% canad./70% québécoises)	Institutions québécoises seulement (institutions issues de ministères, de commissions, d'entreprises, de centres de recherche, etc.) Institutions canado-québécoises (institut. issues de commissions canado-québécoises) (les respons. admin., pour les besoins du Québec, partage: 90% québécoises, 10% canado-québécoises)	Comme pour la souveraineté-assoc. Plus: Le gouvernement du Canada peut installer des institutions sur le territoire québécois avec l'accord du gouvernement québécois.

Il est important d'observer que l'option 5 ne fait pas justice au Québec, et aux francophones hors Québec. Il faut en élargir la co-souveraineté. Ce qui donne l'option 6. Celle-ci comporte des éléments qu'on a peu, sinon pas, évoqués dans le débat sur l'avenir politique du Québec (et de la francophonie hors Québec).

**QUESTIONS**  
Deux questions méritent ici d'être posées: d'abord, 1) Pourquoi cet effort de design dès maintenant?

**6) APPAREIL POLITIQUE (OPTION CO-SOUVERAINÉTÉ ÉLARGIE AVEC ASSOCIATION)**

**POPULATION VOTANTE**  
Citoyenneté et passeport québécois/canadien

**GOVERNEMENT NATIONAL**  
80% québécois/20% canado-québ.

**l'exécutif**  
Représentation québécoise à l'ONU et dans organismes internationaux.  
Ambassades québécoises

**le législatif**  
Comme pour la souveraineté-association.  
Plus: parlement bi-national avec des pouvoirs à définir

(députés: 50% Canada anglais, 50% Québec)  
Plus: le parlement québécois peut légiférer dans le secteur de l'éducation à l'échelle de l'ensemble canado-québécois au bénéfice de la minorité francophone hors Québec, avec pouvoir de taxation chez cette minorité bien entendu.

**l'administratif**  
Le gouvernement québécois, comme le gouvernement canadien au Québec, peut installer des institutions au Canada anglais avec l'accord du gouvernement canadien.

cois donne des services en ce domaine à la minorité francophone hors Québec, avec pouvoir de taxation chez cette minorité bien entendu.

**le judiciaire**  
Comme pour la souveraineté-assoc.  
Plus: le gouvernement québécois

Réponses: premièrement, pour bien comprendre, d'entrée, les enjeux du débat en question. Deuxièmement, pour souligner qu'il importe, très tôt dans un processus de changement de système (un appareil politique en l'occurrence), de bien schématiser toutes les options avant de les critiquer. La critique, comme on sait, vient toujours assez vite, celle-ci

étant spontanée chez l'homme et accentuée par son éducation scientifique; puis, 2) **Que valent toutes ces options?** Plus spécifiquement: dans quelle mesure respectent-elles les valeurs rattachées aux fonctions de l'homme (présentées ci-haut): 1) la liberté, 2) la beauté, 3) le réalisme, 4) le profit, 5) la productivité et 6) l'écologie.

## ÉDITORIAL

# Fédéralisme moderne ou pepsi ?

DÈS LA MORT du lac Meech, le 23 juin, M. Brian Mulroney reconnaissait qu'avant d'entamer une nouvelle réforme de la Constitution, il faudrait définir un nouveau processus de modification constitutionnelle. M. Robert Bourassa, de son côté, dit clairement qu'il ne retournerait jamais à une table de négociation à onze. Cinq mois plus tard, le premier ministre fédéral répète son engagement devant ses militants québécois et accredités, en le répétant, celui de son homologue du Québec. D'ici Noël, Ottawa formera un comité spécial de la Chambre des communes et du Sénat pour étudier en profondeur « un certain nombre d'alternatives » au processus actuel d'amendement. Cinq mois pour accoucher d'une telle mesure technique, c'est bien peu, bien mince et bien tard.

M. Mulroney est au pouvoir depuis six ans. Il a hérité, comme il se doit, de la Constitution de 1982, qui fait obligation de la formule dite 7-50 (7 provinces représentant 50 % de la population) pour modifier le document, et même de l'unanimité pour changer la formule d'amendement elle-même. Prenant en compte son louable objectif de « réconciliation nationale », de sorte que le Québec réintègre le giron constitutionnel dans l'honneur et l'enthousiasme, le premier ministre aurait pu dès lors tenter de se défaire de ce carcan très contraignant. D'autant que, corset supplémentaire, le processus mis au point par le gouvernement Trudeau-Chrétiens donne un délai de trois ans aux Législatures pour ratifier un amendement constitutionnel, avec les dangers inhérents : des gouvernements changeant, et les nouveaux peuvent répudier les engagements des précédents. Au fait de son autorité et de son prestige, M. Mulroney préférerait miser sur la bonne foi de ses collègues et les demandes « modestes » du Québec pour franchir une étape cruciale. Mal lui en prit, comme ses homologues McKenna, Wells et Filmon le lui ont démontré brutalement, selon sa propre expression.

Depuis juin, M. Mulroney aurait pu, habité par un sentiment d'urgence, reprendre l'initiative avec vigueur. Il aurait pu, pour tenter de réparer en partie l'affront fait au Québec, signer l'entente administrative sur l'immigration que lui-même et M. Bourassa disaient fin prête. Au contraire, soucieux de la réaction fort négative du Canada anglais, sa propre popularité en chute libre, M. Mulroney préférerait tergiverser et finas-

ser : pas question de négocier à deux, le Québec ne dictera pas son ordre du jour, et autres balivernes. Au lieu du coup de barre attendu et nécessaire, le premier ministre fédéral fait dans le bricolage constitutionnel, ainsi que LE DEVOIR le signalait, fin août, à l'occasion du caucus des députés conservateurs du Québec. Dès lors, en effet, il plaçait au premier rang la mécanique constitutionnelle, comme si le rapiéçage de la cuisine pouvait rendre la maison canadienne plus habitable et confortable aux Québécois. Grave erreur de perspective.

Hélas, M. Mulroney persiste et signe, deux fois plutôt qu'une. La formation de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec lui donne l'occasion, à la fin de l'été, de démontrer qu'il prend au sérieux cette démarche inédite. Invité à y déléguer un membre

trement. Jusqu'à son vice-premier ministre, M. Don Mazankowski, qui prétendait la semaine dernière que les ministres ou députés fédéraux ne pouvaient s'y faire entendre, ignorant le témoignage du néo-démocrate Phil Edmou-

ton. La formation plus récente du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada constitue une autre occasion manquée. Qu'il n'y ait que trois Québécois sur 11 dans la troupe itinérante de M. Keith Spicer s'appuyait sur une mathématique implacable. Mais tout cela a été mis au point et ficelé à la hâte, comme pour faire contrepoids à la Commission québécoise ou pour la neutraliser. MM. Robert Normand et Roger Tassé sont des représentants honorables. Mais le choix de Mme Thérèse Paquet-Sévigny a été tellement improvisé qu'elle a dû se désister quelques jours plus tard, ne pouvant obtenir congé de son employeur, l'ONU. Pourtant, on est rendu en décembre, et elle n'a pas encore été remplacée, la valse-hésitation étant plus que jamais de mise à Ottawa.

Ce qui n'empêche pas M. Mulroney, qu'une bonne bagarre met en verve, de préconiser un fédéralisme flexible et respectueux des aspirations des provinces, renouvelé en profondeur et rajeviné pour qu'il marche mieux, selon ses termes de dimanche, au brunch-bénéfice de son aile québécoise. Mais tout ce qu'il a à proposer, après cinq mois de réflexion et de consultations intensives, c'est un comité d'étude sur la mécanique. De quel poids son fédéralisme flexible à côté du « pepsi » inepte que son sbire Hogue nous fait avaler trois ou quatre jours par semaine aux audiences télévisées de la Commission Bélanger-Campeau ? De quel poids ses professions de foi et ses appels à la confiance alors que sa popularité personnelle est la moitié de celle de Mme Margaret Thatcher quand elle a quitté ses fonctions, il y a deux semaines ?

De toute évidence, il fallait, il faut encore, modifier la formule d'amendement constitutionnel. Mais, comme le démontrent les sondages les uns après les autres depuis la mort du lac Meech, ce n'est pas en changeant la lourdeur ou l'épaisseur du cadre que les Québécois achèteront désormais le « beau risque » canadien. Ne renouvelant pas ses outils, se moquant de ceux que les Québécois sont en voie de se donner avec éclat, M. Mulroney devient « pepsi » à son tour.

GILLES LESAGE

### M. Mulroney va à contre-courant en jouant seulement avec la mécanique

de son caucus québécois, il y nomme, contre toute attente, un député de l'arrière-banc dont les préoccupations sont d'un tout autre ordre. À tel point que le député d'Outremont, M. Jean-Pierre Hogue, plus Canadien français que Québécois, se présente comme « un représentant de moi-même et quand je dis moi-même, je dis ma femme et mes enfants ». Le soir du 14 novembre, le même brave homme a fait l'aveu suivant devant la Commission Bélanger-Campeau : « Et puis tous savent que je suis un « pepsi avec un doctorat ». Ça c'est clair là. Fédéraliste, pepsi, doctorat ». Comme le soulignait un confrère qui suit de près les audiences publiques : tout le monde se demande, sans oser le dire publiquement, quelle mouche a piqué M. Mulroney pour qu'il désigne un pareil hurluberlu comme représentant. À côté de ses deux collègues fédéraux, MM. Lucien Bouchard et André Ouellet, aux vues divergentes mais qui savent ce qu'ils veulent et le disent clairement, M. Hogue s'enfonçait chaque fois qu'il ouvre la bouche. M. Mulroney aurait voulu discréditer cet exercice extraordinaire qu'il n'aurait pas agi au-



André Patry

## Un modèle à inventer

RARES SONT les sécessions. Notre siècle, jusqu'ici, n'en a connu que trois. La première remonte à 1905. Elle concerne la Norvège, à laquelle le roi de Suède, son monarque constitutionnel, avait refusé la sanction d'une loi adoptée par son parlement national autorisant l'établissement à l'étranger d'un réseau consulaire norvégien distinct du service consulaire suédois. La rupture se fera dans l'ordre. Le deuxième cas de sécession intéresse Singapour qui, après s'être joint à la Fédération malaise en 1963, décidera deux ans plus tard de s'en retirer pacifiquement pour devenir souverain. Le dernier exemple, enfin, est celui du Bangladesh qui, en 1971, se détachera du Pakistan grâce à l'intervention militaire de l'Inde.

Les tentatives de sécession, en revanche, sont plus nombreuses. On en dénombre au moins une dizaine. Deux d'entre elles, survenues dans les années 30, qui concernent un État australien et un État brésilien, échouèrent, mais pour des raisons tout à fait différentes. Depuis la fin du dernier conflit mondial, les mouvements sécessionnistes se multiplient et s'engagent, pour la plupart, dans la lutte armée. Si au Katanga et au Biafra, l'échec a été complet, en Érythrée, au Cabinda, au Cachemire, au Sri Lanka, au Myanmar (Birmanie), à Mindanao et à Bougainville (Océan Pacifique), les combats se poursuivent, au moins sporadiquement, et dans quelques régions font de nombreuses victimes.

Par ailleurs, une confédération, celle de Sénégal, créée en 1982, est paralysée dans son fonctionnement depuis plus d'un an, alors que trois fédérations, après une existence plus ou moins courte, se sont désintégrées : la Fédération de Rhodésie et de Nyasaland (1953-1963), celle des Antilles britanniques (1958-1961) et celle formée en 1959 par l'union du Sénégal et de l'ex-Soudan français (maintenant le Mali) qui a duré un peu plus d'un an.

Une seule fédération accorde à ses membres le droit de sécession. C'est l'Union soviétique dont les constitutions de 1936 et de 1977 habilite les républiques fédérées à agir comme des États souverains, ce que font maintenant avec une certaine indépendance la Russie et l'Ukraine, présentes à l'ONU et dans ses institutions spécialisées depuis la création de ces organisations intergouvernementales.

Dans les autres fédérations, lorsqu'un État en particulier souhaite exercer, notamment sur le plan international, des pouvoirs mal définis ou non prévus par la constitution, les choses ne tardent pas à s'envenimer avec l'État central et les autres États fédérés. Le cas du Québec peut servir d'exemple. Il a fallu la présence à la tête du gouvernement canadien d'un premier ministre lucide et conciliant pour que le Québec finisse par trouver au sein de la Francophonie la place, encore bien modeste mais déjà bien réelle, qu'il souhaitait occuper depuis tant d'années. Le précédent québécois a d'ailleurs fourni aux communautés et régions de la Belgique un modèle que Bruxelles a retenu tout en l'adaptant et qui s'est révélé, avec le temps, encore plus audacieux que celui dont il était censé s'être inspiré. Les communautés et régions belges ont obtenu dans ce monde une liberté d'action que bien des États ou provinces autonomes doivent leur envier.

QUANT aux États traditionnellement centralisés, comme la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, ils ont dû s'accommoder des initiatives internationales de quelques-unes de leurs régions, encore que Paris et Rome se montrent particulièrement vigilants en l'espèce. La Catalogne développe déjà avec l'étranger des relations fructueuses, tandis que la Corse, agissant au nom d'une spécificité enfin reconnue, pourra sûrement jouer un rôle au sein de la conférence des régions périphériques maritimes de l'Europe communautaire.

La tendance à la centralisation qui caractérise jadis le fédéralisme de type classique, surtout aux États-Unis, en Suisse et au Nigeria, semble s'inverser sous la poussée du régionalisme ou du nationalisme, ou des deux à la fois. Ce qui se passe actuellement en Union soviétique, en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie le confirme. La sécession plus ou moins complète des États baltes est prévisible : ces pays retrouveront tôt ou tard leur statut

d'États souverains. Mais le même droit pourrait être revendiqué, à la rigueur, par la Croatie et la Slovaquie qui, à la faveur de la conjoncture internationale, ont pu bénéficier, pendant un court moment, d'une souveraineté purement formelle, tout comme d'ailleurs le Mandchoukouo et le Tannou-Touva, aujourd'hui disparus.

Quelques partisans de la souveraineté du Québec, intéressés par l'évolution constitutionnelle des fédérations de l'Europe centrale et orientale, sont particulièrement séduits par l'exemple de la Yougoslavie où l'un des États fédérés, la Slovénie, qui n'a jamais été indépendante, s'achemine actuellement vers une autonomie à peu près complète. Mais, dans les faits, la situation de cette république ne peut être sérieusement comparée à celle du Québec. Bien que de langue slave, la Slovénie a été profondément marquée par la culture autrichienne tout en subissant l'influence de l'Italie voisine. Son univers psychologique la rapproche beaucoup plus de l'Europe centrale et alpine que de l'Europe balkanique.



Une Slovaquie souveraine ne tarderait pas à être accueillie comme partenaire naturel par la Communauté européenne. Un Québec souverain aurait à se définir par rapport au reste du Canada, aux États-Unis et aussi à l'Europe malheureusement absente des débats politiques, mais avec laquelle il serait hautement souhaitable d'envisager des liens d'association comme l'ont déjà fait d'autres États non européens.

IL N'EST jamais arrivé jusqu'ici, semble-t-il, que dans une fédération formée de plusieurs membres l'État central se soit résigné à abandonner aux États fédérés une partie substantielle de ses compétences, et encore moins à transformer l'État fédératif en confédération. D'aucuns évoqueront peut-être l'exemple de la Tchécoslovaquie où Tchèques et Slovaques sont en train de réviser à la baisse les pouvoirs de l'État fédéral. Mais, en Tchécoslovaquie, il s'agit avant tout non pas d'instituer un nouveau partage constitutionnel entre l'État fédéral et les deux États fédérés, mais bien de définir de nouveaux rapports entre deux nations ayant chacune sa langue, son territoire et son histoire.

À dire le vrai, le cas du Canada paraît unique ; et ceux qui proposent la tenue d'une nouvelle conférence constitutionnelle réunissant l'État fédéral et les provinces en vue de l'élargissement considérable des pouvoirs de celles-ci, oublient étrangement l'histoire récente de ce pays ou refusent d'en tirer la seule conclusion valable : il sera impossible d'obtenir des dix provinces qu'elles expriment toutes les mêmes revendications à l'égard de l'État central. Leurs intérêts sont trop divergents et leurs richesses trop inégales. Les uns demanderont des compétences accrues, les autres requerront un renforcement de l'État fédéral, et aucune d'entre elles, sans doute, n'acceptera de concéder au Québec, à l'intérieur de la fédération canadienne, une autonomie floutant la souveraineté.

Après tant de décennies passées à réclamer vainement la reconnaissance de sa spécificité et les pouvoirs permettant d'en respecter les exigences, le Québec doit maintenant se rendre à l'évidence : s'il veut vraiment prendre en main son destin, se gouverner selon ses propres lois, agir suivant ses intérêts, se mouvoir dans le monde conformément à ses ambitions et à ses moyens, la souveraineté s'impose naturellement à lui comme l'objectif qu'il doit atteindre. Seule une souveraineté, graduellement assumée, lui confèrera l'autorité nécessaire à une redéfinition des rapports particuliers que la majorité de ses citoyens souhaite maintenir avec un Canada auquel il aura enfin apporté la preuve de sa crédibilité.

## LETTRES AU DEVOIR

### Christianisme, non-violence et guerre

AVEC RAISON « les Juifs canadiens mettent Rome en garde contre la canonisation d'Isabelle d'Espagne » (titre d'un article récent de la Presse canadienne).

L'Église doit étudier son histoire pour devenir fidèle à son fondateur. Jésus et ses disciples étaient non-violents. Ils étaient considérés révolutionnaires parce qu'ils proposaient un changement profond de la personne et des structures sociales injustes de l'Empire romain.

Mais au IV<sup>e</sup> siècle, l'Église persécutée par l'État a accepté que l'empereur Constantin déclare le christianisme religion de l'Empire romain. Les chrétiens ont dû dès lors, d'une part, obéir à l'État et, d'autre part, accepter les politiques et la violence de cet État.

La situation a changé au point où seuls les chrétiens pouvaient être soldats de l'État romain. Une armée soit-disant « chrétienne », violente, au service des classes dirigeantes d'un État ! De là aux Croisades, à l'Inquisition, à la conversion dans le sang des civilisations précolombiennes, il n'y a qu'un pas.

Aujourd'hui certains chrétiens obéissent aveuglément aux États les plus tyranniques et justifient même les violations des droits humains, la famine grandissante et la guerre. Il y a eu les crimes d'Isabelle « la Catholique », mais aussi l'effroyable silence de l'Église sous les nazis, la soumission des évêques allemands à Hitler, les discours militaristes du pasteur Billy Graham aux « croisés du Christ au Vietnam », entre autres.

Chrétiens et non-chrétiens doivent réfléchir profondément au moment où le gouvernement Mulroney nous entraîne dans une guerre. Les méthodes violentes pourraient détruire cette planète.

Antonio Artuso  
Montréal, 28 novembre 1990

### Pour un libre choix entre l'école privée et publique

NOUS SAVONS que les polyvalentes sont subventionnées à environ 80 %, alors que les écoles secondaires privées ne le sont qu'à 55 %. Financièrement parlant, il est plus économique pour le gouvernement de voir le plus grand nombre des étudiants se diriger vers les écoles privées. À financement égal de la part du gouvernement, le 10 % actuel de fréquentation d'écoles privées augmenterait sûrement de façon considérable. Permettre aux parents de faire un libre choix entre l'éducation privée ou publique pour leurs enfants, voilà la proposition.

Certains penseront que de subventionner les écoles privées au même taux que les écoles publiques actuelles en ferait des écoles publiques. Il est ici question de la gestion administrative, tant académique qu'au niveau de la vie étudiante. Il ne faut pas se leurrer, tous les étudiants doivent se conformer aux examens finaux du ministère de l'Éducation, école privée ou non.

Nul besoin d'avoir fait de longues études en psychologie pour savoir qu'un jeune de niveau primaire ou secondaire a grand besoin d'être encadré, de sentir qu'il est entouré, soutenu, supporté, et surtout compris. Les polyvalentes, particulièrement, ne répon-

dent pas à ce besoin fondamental dans la saine évolution d'un étudiant.

Le trop grand nombre d'étudiants qui y sont entassés, économies d'échelle ordonnant, y ajoute en plus un facteur impersonnel nocif. De plus, l'esprit de « laissez-faire » qui régnait dans une trop grande proportion des institutions publiques est grandement ressenti par ses étudiants. Jeunes étudiants, nous cherchons toujours à nous rendre à la limite du toléré, à tenter de déterminer jusqu'où nous pouvons aller sans trop de conséquences. Un cadre rigide, sans toutefois tomber dans l'extrême, est une nécessité. Ce qui se dessine sur la toile de fond revient à l'initiative du jeune. Ce qui s'y inscrit au cours de ces années de formation, fini par délimiter le cadre final, soit le cadre social.

Sophie Gravel  
Sherbrooke, 30 novembre 1990

### La vraie période noire

D'AUCUNS, surtout parmi les jeunes dans la trentaine ou quarantaine, aiment à désigner l'époque de Duplessis « la période noire ». En réalité, la période noire c'est celle que nous vivons actuellement alors que toute censure a été abolie.

Nos émissions de télévision, notre radio-phonie, débordent de vulgarités à saveur sexuelle, nos livres sont farcis de situations immorales. Le malheur c'est que les enfants sont témoins d'une révoltante indifférence vis-à-vis la morale. Vraiment, il n'y a pas à être fier de nos Québécois pure laine pas plus que du nombre d'immigrants qui n'appartiennent certes pas à la ligue de la décence. Nos artistes contribuent trop souvent à renforcer cette image par leur plus ou moins grande popularité et à compromettre les chances de la décence en notre milieu.

Qu'on jette un coup d'oeil aussi sur un très grand nombre de films qui encombrant nos écrans, films canadiens produits par nos Québécois ou films étrangers.

Pour mon compte je proteste contre tout ce laisser-aller de corruption qui fait scandale !

Maurice Huot  
Outremont, 30 novembre 1990

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice  
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information  
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration  
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints  
Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefevre

Directeurs adjoints de l'information  
Pierre Cayouette, Jacques Chabot, Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

### Un illogisme maladroit

M. YVES Beauchemin est un grand écrivain québécois, et peut-être l'un des plus illustres. Cependant, la semaine dernière (le 21 novembre), devant la Commission Bélanger-Campeau, il nous a fait voir un tout autre aspect de sa nature. En déclarant que les francophones hors Québec sont des « cadavres chauds », il démontre à quel point un homme de grand style peut également souffrir d'étroitesse d'esprit.

Je doute qu'il représente ainsi l'esprit véritable du Québec. À l'heure où les Québécois respirent un vent d'espoir et de liberté, lui se donne des airs de vautour reniflant la mort. Évidemment, il y a bien des choses que ce pauvre n'a pas encore comprises. Armé de statistiques qui peuvent tout dire et ne rien dire, M. Beauchemin a su, en peu de mots, cracher sur les francos hors Québec et du même souffle se dire un défenseur de la francophonie. Quel illogisme maladroit, celui de méprendre des chiffres pour des gens en chair et en os.

Il est même exécrable qu'un tel littérateur veuille nier si sottement, d'un revers de la main, la déjà importante contribution des francos à la vie française en Amérique. N'y a-t-il pas lieu de croire que d'autres Antonie Maillet, d'autres Daniel Lavoie attendent encore leur tour ? Pourquoi donc maintenant leur fermer la porte au nez ? Pourtant, M. Beauchemin devrait comprendre que les francos, de par leur dur vécu, ont contribué à raffermir le nationalisme qui aujourd'hui fait la force du Québec. Si les Québécois reconnaissent l'importance et même l'urgence de leur geste souverainiste, c'est qu'ils ont compris enfin ce que vivent les francos ailleurs au pays. La lutte acharnée et coûteuse des francos hors Québec est un rappel éloquent à la fermeté des Québécois. Pourquoi donc maintenant les reléguer si sommairement à l'abandon et à l'oubli ? Est-ce comme ça qu'on traite son frère ?

Cette condescendance, ce mépris nous rappelle trop bien celui des Anglais. Entendre de la bouche d'un Beauchemin les idées ruminées par un Davis ou un Filmon me fait croire qu'il vaut mieux des fois se méfier de ses plus proches amis. L'indépendance ne veut pas dire l'isolement. Comme le Québec aura à transiger avec les Anglais du Canada, et d'ailleurs, du monde entier, il saura, j'en suis sûr, faire autant pour les francos hors Québec. Que les Québécois manifestent leur profonde ouverture d'esprit, et que leur illustre écrivain demeure victime de ses noirs préjugés. Les francos hors Québec n'ont pas besoin de pitié, même celle venant des plus grands poètes. Ce qu'ils recherchent, comme les Québécois eux-mêmes, ce n'est pas une condamnation à la mort, mais au respect, à l'espoir, à la vie.

Jean-Paul Marchand  
Penetangishene, 26 novembre

### Une occasion historique

REFUSANT UNE taxe impopulaire, nos voisins du Sud amorcèrent leur indépendance lors du Boston Tea Party.

L'occasion historique nous est offerte d'agir de la sorte avec la TPS sur les livres. On ne peut trouver plus beau symbole.

Normand Roux  
St-Lambert, 26 novembre 1990